



MILA DUROCHER, 8 ANS



EMA SAVARD, 5 ANS



MADDOX BERGERON, 5 ANS



MAELA KAYIRANGA BÉRUBÉ, 10 ANS

PDZA

Plan de développement de la zone agricole du Témiscamingue

2021-2026



Témiscamingue
Là où on vit

MEGAN GAUDET-ROY, 17 ANS



ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordination, recherche, rédaction et cartographie

Comité de gestion :

Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue

Monia Jacques, directrice à l'aménagement et au développement du territoire de la MRC de Témiscamingue

Hannatou Tankary, agente de développement agricole de la MRC de Témiscamingue.

Firme Forest Lavoie Conseil :

Gilbert Lavoie, Économiste-conseil

Nicolas Martel-Bouchard, BSc. AgEnvSc , Analyste économique

Patrick Lapierre, M.Sc., Analyste économique

Claude Hamel, agronome, M.Sc., Chargée de projets

Comité de pilotage du PDZA

Claire Bolduc, représentante du conseil de la MRC et préfète de la MRC de Témiscamingue

André Pâquet, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Fugèreville

Yves Ouellet, représentant du conseil de la MRC et maire de la ville de Témiscaming

Anny Roy, productrice maraîchère en serre

Yves Marcoux, producteur bovin et production biologique

Michel Robert, producteur laitier et commerce de grains

Carole Lafrenière, représentante des citoyens

Yan Gaudet, producteur acéricole

Nadia Bellehumeur, directrice générale de la Société de développement du Témiscamingue (SDT)

Serge Leblond, représentant du syndicat de l'UPA du Témiscamingue

Alain Sarrazin, représentant du MAPAQ

Pascal Martel, représentant du MAPAQ

Collaboration

Lyne Gironne, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Témiscamingue

Service d'évaluation de la MRC de Témiscamingue

Équipe de secrétariat de la MRC de Témiscamingue.

Conception graphique : Éric Aumond, Les Productions Guillermo Patterson

Prendre note que le conseil de la MRCT a adopté ce document à sa séance du 16 juin 2021.



REMERCIEMENTS

Le plan de développement de la zone agricole de la MRC de Témiscamingue a été réalisé grâce à un travail de consultation et de concertation du milieu. Nous tenons à remercier plus particulièrement :

Québec 

Notre partenaire financier et technique

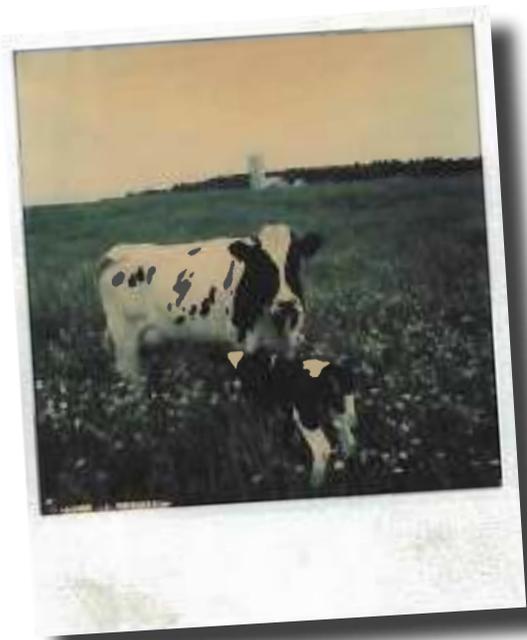


Nos autres partenaires financiers

Les membres du comité de pilotage

Nos productrices, producteurs, agrotransformateurs, partenaires du milieu et citoyens pour leurs participations aux différentes consultations

Tous les participants du concours de dessins et de photos dont les œuvres ont permis d'agrémenter ce document



Camille Carpentier



Marie-Josée Drouin



MESSAGE DE LA PRÉFÈTE

J'ai le goût du Témiscamingue!

« Rien n'est meilleur que l'agriculture, rien n'est plus beau, rien n'est plus digne d'une société libre. Comme activité fondatrice, sociale et ultimement économique, elle suffit amplement aux besoins de notre vie. »

Damase Potvin, écrivain et journaliste québécois, 1882-1964.



Petite ou grande, biologique ou intensive, naturelle ou transformée, l'agriculture est au cœur de notre quotidien et de nos préoccupations. Parce qu'en tant que citoyens et citoyennes, nous mangeons trois fois par jour, bien sûr. Mais pour nous tous du Témiscamingue, c'est également reconnaître le fait que cette activité constitue un moteur économique majeur de notre territoire, un pilier qui a fait partie de notre histoire et qui sera une constituante majeure de notre avenir, un pilier qui a dessiné nos paysages tout comme il a dessiné nos villages et nos communautés.

Pour le MAPAQ¹, le territoire agricole est un patrimoine collectif et on doit prendre acte du fait qu'il s'agit d'une ressource limitée, non renouvelable et qui demeure stratégique pour le développement économique du Québec et la sécurité alimentaire de la population. Pour les Témiscamiens et Témiscamiennes, ce même territoire constitue un milieu de vie et d'épanouissement, tout autant qu'un milieu de performance agroalimentaire et de créativité. En effet, notre territoire agricole en est un de grande valeur : des sols de qualité issus des lacs glaciaires Barlow et Ojibway, un climat continental et une saison de croissance permettant une belle saisonnalité et de l'EAU! Trois caractéristiques précieuses pour cette ressource unique, qui placent le Témiscamingue parmi les territoires d'excellence pour l'agriculture.

Déjà inscrite au cœur du Schéma d'aménagement de la MRC, l'agriculture a donc aussi été identifiée comme Pôle d'excellence pour le développement stratégique du Témiscamingue. Ce pôle des **Agricultures Innovantes** devient un levier majeur pour promouvoir cet immense potentiel agricole, pour appuyer les initiatives de mise en valeur de ce territoire et pour soutenir les activités de recherche et de vulgarisation qui accompagneront l'essor du secteur.

Le Plan de Développement de la Zone Agricole (PDZA) est donc un outil complémentaire aux diverses démarches de planification réalisées dans la MRC. C'est dans cet esprit que la mise à jour du PDZA a été inscrite. Réalisé par la MRC, de concert avec les acteurs du milieu, notre PDZA repose sur un portrait du secteur agricole et propose des pistes d'action en faveur du développement et du dynamisme des activités agricoles et agroalimentaires.

Une agriculture en mutation

Dire que l'agriculture est un secteur en grande mutation est un euphémisme. Plus que toute autre activité, le secteur agricole et son pendant agroalimentaire sont tributaires de tous les aléas, qu'ils soient climatiques, économiques, sociaux ou même pandémiques. Alors il importe de garder en tête que l'agriculture, c'est d'abord et avant tout une activité sociale, celle qui nous nourrit, c'est socio-économique. Les agriculteurs contribuent bien sûr à l'économie, mais ils produisent d'abord des aliments. Ils nourrissent, ils dessinent et habitent le territoire, ils créent de l'identité. L'avenir et l'essor de notre agriculture passent ainsi par la diversité des cultures, la diversité des productions et la diversité des modèles de ferme. Au Témiscamingue, c'est précisément sur ces diversités qui se côtoient et qui se complètent que nous avons misé.

D'une part, notre agriculture plus traditionnelle, performante et diligente, constitue un solide moteur en ce qui a trait à la mise en valeur du territoire agricole. Cette agriculture et la transformation qui en découle donne déjà le goût du Témiscamingue.

¹ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.



D'autre part, en ce moment, une autre agriculture émerge. Une agriculture différente, basée sur une production à petite échelle et une relation directe avec le citoyen-consommateur. Une agriculture de petite superficie qui mise sur l'authenticité, une grande diversité de produits et la transformation artisanale et du terroir.

Et entre la très petite et la très grande entreprise, tous les modèles se déploient afin que nous puissions offrir une agriculture d'identité, une agriculture raisonnée, biologique, coopérative, de terroir et de territoire. Il faut de l'audace et de la détermination pour bâtir de nouveaux modèles agricoles... C'est pourtant exactement ce qui est en voie de se faire au Témiscamingue.

Cette agriculture de diversité, nous contribuons à la construire au quotidien et notre PDZA constitue une assise solide pour l'appuyer. Cette agriculture fait ses preuves et elles sont de plus en plus solides à chaque saison. Parce que tous les modèles d'entreprises sont partout sur notre territoire et que nous en constatons leur très grande pertinence, c'est une agriculture que l'on devra soutenir concrètement et efficacement. Nous souhaitons ainsi appuyer la diversité des modèles, l'émergence des productions et faciliter l'évolution des agricultures innovantes.

Vision et Agilité

Vision et Agilité! Voilà en deux mots comment je définis ce PDZA version 2021! Il est toujours tentant de vouloir tout chambouler, tout changer... La sagesse et la concertation nous ont plutôt guidés vers une consolidation de nos actions et la cohésion entre nos diverses planifications. Nous pouvons pour ce faire nous inspirer du tout premier PDZA produit par la MRC de Témiscamingue, dont les résultats concrets démontrent la pertinence de l'exercice, et nous permet de se projeter dans l'avenir avec confiance envers cet immense potentiel que présente notre territoire agricole. Et nous devons également planifier avec agilité afin d'être en mesure de réagir à tous les aléas qui touchent et toucheront notre agriculture.

Le PDZA que nous vous présentons permet le respect de nos responsabilités en matière d'aménagement du territoire, et il permet aussi d'appuyer certaines initiatives déjà mises en place tout comme il facilite une contribution concrète aux efforts de soutien et de développement du secteur agricole pour l'avenir. Mais surtout, il nourrit notre fierté, la fierté de ce que nous produisons, chez nous, dans notre territoire. Et c'est une invitation que je lance, de consommer chez nous ce que l'on produit chez nous.

Merci!

Mes derniers mots seront pour remercier tous ceux et celles qui ont contribué à cet exercice majeur. Merci de votre contribution! À vous, producteurs, transformateurs, citoyens, élus, dont l'expérience nous est si précieuse et qui avez la patience de partager vos compétences, Merci! À vous qui avez partagé avec enthousiasme votre vision de notre agriculture, Merci! Tous, vous contribuez à consolider la MRC dans son rôle d'instance territoriale par votre vision de développement.

Merci enfin pour tout le travail majeur effectué par notre équipe de la MRC. Sans cette contribution, il aurait été difficile de répondre aux impératifs de mise à jour du PDZA avec l'ambition qui nous a porté.

Parce que le **Témiscamingue** c'est **Là où on vit**, c'est aussi **Là où on déguste!** Je vous invite maintenant et plus que jamais à goûter le Témiscamingue!

La préfète de la MRC de Témiscamingue,

Claire Bolduc



MRC DE TÉMISCAMINGUE

21, Notre-Dame-de-Lourdes, Bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

819 629-2829 / 1 855 622-6728

mrct@mrctemiscamingue.qc.ca



PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

Note: La région de l'Abitibi-Témiscamingue étant passé en palier vert (Covid-19) depuis le 7 juin dernier, la présente séance du conseil se tient devant public.

PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, à Laverlochère-Angliers, au 11, rue Saint-Isidore Ouest (Salle du Pavillon), le MERCREDI 16 JUIN 2021, à 19 H 35, à laquelle :

SONT PRÉSENTS:

M ^{me} Hélène Gilbert	, mairesse suppléante de Duhamel-Ouest
M. André Pâquet	, maire de Fugèreville
M. Maurice Laverdière	, maire de Guérin (en Teams)
M. Norman Young	, maire de Kipawa (en Teams)
M. Gérald Charron	, maire de Laforce (en Teams)
M. Vincent Gingras	, maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette	, maire de Laverlochère-Angliers et préfet suppléant de la MRCT
M. Alexandre Binette	, maire de Moffet
M ^{me} Lyne Ash	, mairesse de Nédélec
M. Nico Gervais	, maire de Notre-Dame-du-Nord (en Teams)
M ^{me} Isabelle Coderre	, mairesse de Rémigny (en Teams)
M ^{me} Carmen Côté	, mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues
M. Marco Dénommmé	, maire de Saint-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer	, maire de Belleterre
M. Yves Ouellet	, maire de Témiscaming
M. Martin Lefebvre	, maire suppléant de Ville-Marie (en Teams)
M ^{me} Patricia Noël	, présidente du Comité municipal de Laniel et représentante du territoire non organisé (en Teams)

SONT ABSENTS :

M. Luc Lalonde	, maire de Béarn
M. Simon Gélinas	, maire de Lorrainville
M. Mario Drouin	, maire de Saint-Édouard-de-Fabre

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M^{me} Claire Bolduc , préfète de la MRCT



SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault	, coordonnateur au service d'aménagement
M ^{me} Christelle Rivest	, directrice des ressources financières, humaines et matérielles
M ^{me} Katy Pellerin	, directrice du Centre de valorisation et responsable de la gestion des matières résiduelles
M ^{me} Monia Jacques	, directrice à l'aménagement et au développement du territoire
M. Chaibou Achirou	, directeur en gestion du territoire
M ^{me} Catherine D.-Marchand	, coordonnatrice aux communications et à la promotion du territoire
M. Sami Bdiri	, greffier

RÉSOLUTION N° 06-21-285

Objet : ADOPTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE RÉVISÉ.

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscamingue a adopté en février 2015, le plan de développement de la zone agricole (PDZA) qui est un outil quinquennal de planification stratégique de développement de l'activité agricole visant la mise en valeur de la zone agricole et que ce dernier est arrivé à échéance;

CONSIDÉRANT la place prépondérante qu'occupe l'agriculture et l'agroalimentaire dans l'économie locale et l'occupation dynamique et durable du territoire;

CONSIDÉRANT la volonté de la MRC de promouvoir et de soutenir le secteur agricole et agroalimentaire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a mené à terme la démarche de révision du PDZA permettant d'aboutir sur un plan d'action qui servira de balise pour les cinq prochaines années;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Yves Ouellet
appuyé par M. Marco Dénomme
et résolu unanimement

- **D'ADOPTER** le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) révisé de la MRC de Témiscamingue.
- **DE TRANSMETTRE** une copie au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ).



Certifié copie conforme,

Ce 21 juillet 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lyne Gironne'.

Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue

LG/lg



MRC DE TÉMISCAMINGUE

21, Notre-Dame-de-Lourdes, Bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

819 629-2829 / 1 855 622-6728

mrct@mrctemiscamingue.qc.ca



PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, à Laverlochère-Angliers, au 11, rue Saint-Isidore Ouest (Salle du Pavillon), le MERCREDI 25 AOÛT 2021, à 19 H 50, à laquelle :

SONT PRÉSENTS:

M. Luc Lalonde	, maire de Béarn
M. Jocelyne Cardinal	, conseiller municipal de Duhamel-Ouest
M. André Pâquet	, maire de Fugèreville
M. Roger Bouthillette	, maire de Guérin
M. Norman Young	, maire de Kipawa (en Teams)
M. Vincent Gingras	, maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette	, maire de Laverlochère-Angliers et préfet suppléant de la MRCT
M. Simon Gélinas	, maire de Lorrainville
M. Alexandre Binette	, maire de Moffet
M ^{me} Lyne Ash	, mairesse de Nédélec
M. Nico Gervais	, maire de Notre-Dame-du-Nord (en Teams)
M ^{me} Isabelle Coderre	, mairesse de Rémigny (en Teams)
M ^{me} Carmen Côté	, mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues
M. Mario Drouin	, maire de Saint-Édouard-de-Fabre
M. Marco Dénommmé	, maire de Saint-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer	, maire de Belleterre
M. Yves Ouellet	, maire de Témiscaming
M. Martin Lefebvre	, maire suppléant de Ville-Marie
M ^{me} Patricia Noël	, présidente du Comité municipal de Laniel et représentante du territoire non organisé

EST ABSENT :

M. Gérald Charron , maire de Laforce

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M^{me} Claire Bolduc , préfète de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :



M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et responsable de la gestion des
matières résiduelles
M^{me} Monia Jacques , directrice à l'aménagement et au développement du territoire
M. Chaibou Achirou , directeur en gestion du territoire
M^{me} Catherine D.-Marchand , coordonnatrice aux communication et à la promotion du territoire
M. Sami Bdiri , greffier
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION N° 08-21-325

**Objet : ADDENDUM AU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA) DU
TÉMISCAMINGUE | GUIDE À L'INTENTION DE LA CPTAQ POUR L'ÉTUDE DES DEMANDES
D'AUTORISATION, D'EXCLUSION ET D'INCLUSIONS.**

CONSIDÉRANT la résolution n° 06-21-285 autorisant l'adoption le 16 juin 2021 du plan de développement de la zone agricole (PDZA) révisé;

CONSIDÉRANT la rencontre du comité de pilotage de révision du PDZA tenue le 8 juillet 2021, au cours de laquelle une présentation de la proposition du guide à l'intention de la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'étude des demandes d'autorisation, d'exclusion, et d'inclusion a été faite aux membres dudit comité;

CONSIDÉRANT que les membres du comité de pilotage de révision du PDZA sont favorables à l'addendum au PDZA révisé, exception faite du MAPAQ qui s'est abstenu de commenter le guide et s'est donc dissocié de la démarche d'addendum;

CONSIDÉRANT que dans l'étude des demandes qui lui sont soumises, la commission de protection du territoire agricole du Québec, (CPTAQ) applique les critères de décision prévus à l'article 62 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT la loi 122 portant sur la reconnaissance des municipalités par le gouvernement provincial comme étant un gouvernement de proximité;

CONSIDÉRANT la modification de l'article 62 du règlement de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) avec l'ajout d'un onzième critère obligatoire spéculant que pour rendre une décision ou émettre un avis ou un permis dans une affaire qui lui est soumise, la CPTAQ doit se référer au plan de développement de la zone agricole de la municipalité régionale de comté concernée;

CONSIDÉRANT la place prépondérante qu'occupe l'agriculture et l'agroalimentaire dans l'économie locale et l'occupation dynamique et durable du territoire de Témiscamingue;



CONSIDÉRANT les valeurs du PDZA de la MRC de Témiscamingue sont l'entrepreneuriat, l'innovation, le savoir-faire, l'épanouissement et le respect;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Marco Dénommé
appuyé par M^{me} Lyne Ash
et résolu unanimement

- **MODIFIER** le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Témiscamingue révisé (2021 – 2026), adopté le 16 juin 2021, par l'ajout d'un Guide à l'intention de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'étude des demandes d'autorisation, d'exclusion, et d'inclusion.
- **ADOPTER** l'addendum au plan de développement de la zone agricole révisé (2021 – 2026) du Témiscamingue.
- **TRANSMETTRE** une copie du PDZA incluant l'addendum au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ainsi qu'à la CPTAQ.

Certifié copie conforme,

Ce 31 août 2021

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lyne Gironne'.

Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue

LG/lg

Note : Le texte du présent extrait est sujet à correction par le conseil de la MRC, lors de l'adoption du procès-verbal.



TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE RÉALISATION	2
Remerciements	3
MESSAGE DE LA PRÉFÈTE.....	4
Liste des acronymes	15
Introduction.....	16
Rôle des comités.....	19
PORTRAIT	21
Dimension : Territoire	21
Localisation	21
Géologie et topographie	22
Qualité des sols.....	22
Hydrographie	22
Climat.....	23
Histoire	23
Paysage et patrimoine	24
Dimension : Activités.....	25
Superficies agricoles	25
Superficie municipalités.....	26
Valeur foncière	27
Taux agricoles et forestiers	27
Nombre d'exploitations par activités	28
Exploitation selon le mode d'appropriation	32
Revenus agricoles moyens	33
Mise en marché	34
Production agricole.....	34
Lait	34
Bovin	35
Grains.....	37
Ovin	38
Porcin.....	39
Acéricole.....	40
Foin de commerce.....	40
Agrotourisme	41
Biologique	41
Agroforesterie	41
Dimension : Acteurs.....	42
Démographie	42
Population totale.....	42
Superficie et population des municipalités.....	43
Âge de la population selon le sexe.....	44
Naissance, décès	44
Prévisions démographiques.....	45
Scolarité.....	46
Scolarité, Sexe, Âge.....	47
Indice de vitalité économique.....	48
Âge et sexe des exploitants agricoles.....	49
Main-d'œuvre agricole	50
Relève agricole	52
Dimension : Cadre Politique.....	52
Bilan des aides financières	52
Aide à la relève.....	54
Diagnostic	56
Vision et valeurs	58
PLAN D'ACTION	60
Bibliographie.....	67



LISTE DES FIGURES

Figure 1 Démarche méthodologique.....	17
Figure 2 Structure décisionnelle.....	18
Figure 3 Interrelation et complémentarité des structures de concertation du projet.....	18
Figure 4 Localisation du Témiscamingue.....	21
Figure 5 Les différentes municipalités du Témiscamingue	22
Figure 6 Superficies (ha) des terres en culture selon la MRC, 2016	25
Figure 7 Retombées du secteur animal et végétal au Témiscamingue, 2019	29
Figure 8 Nombres d'entreprises agricoles au Témiscamingue selon la strate de revenus, 2016.....	33
Figure 9 Évolution du nombre de producteurs de lait et de la production (hl) par producteur pour les MRC de Témiscamingue et Rouyn-Noranda, 2010 à 2019.....	35
Figure 10 Évolution du nombre d'exploitants + nombre de femelles assurées au Témiscamingue du secteur veaux d'embouche, 2014 à 2019.....	36
Figure 11 Évolution du nombre d'exploitants + nombre de KG assuré en production de bouvillons au Témiscamingue, 2013 à 2019	36
Figure 12 Évolutions du nombre d'exploitants + nombre d'hectares assurés pour la production de grains au Témiscamingue, 2013 à 2019.....	37
Figure 13 Superficies assurées (ha) par type de grains au Témiscamingue, 2013 à 2019	37
Figure 14 Évolutions du nombre d'exploitants + le nombre de têtes assurées en production ovine au Témiscamingue, 2013 à 2019	39
Figure 15 Évolution du nombre de porcs et du nombre d'exploitants porcins au Témiscamingue, 2013 à 2020.....	39
Figure 16 Évolution des superficies (hectares) cultivées en foin en Abitibi-Témiscamingue, 2011 et 2016.....	40
Figure 17 Évolution de l'accroissement naturel de la population tel que mesuré par le cumul des naissances et des décès de 2010 à 2020	44
Figure 18 Évolutions de la population estimée de la province du Québec et de la MRC de Témiscamingue, 2016 à 2041	45
Figure 19 Proportion de la population en fonction du plus haut degré de scolarité achevé au Témiscamingue, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2020.....	46
Figure 20 Nombre d'exploitants agricoles par MRC de l'Abitibi-Témiscamingue en fonction de leur âge, 2016	52



PHOTO : CHLOÉ BEAULÉ POITRAS



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Superficie des terres selon le zonage en Abitibi-Témiscamingue, 2016	25
Tableau 2 Superficie des municipalités selon le type de zonage au Témiscamingue, 2013 et 2019	26
Tableau 3 Évolution de la valeur foncière des terres dans la MRC de Témiscamingue de 2013 à 2018.....	27
Tableau 4 Valeur foncière moyenne des terres agricoles, des friches et des terres forestières selon le rôle d'évaluation de la MRCT pour différents secteurs, 2016 à 2022.....	27
Tableau 5 Nombre d'exploitations agricoles et revenus par secteur au Témiscamingue, 2010 et 2019.....	28
Tableau 6 Nombre d'exploitations, nombre de têtes et superficie exploitée selon le type de production et le territoire dans les municipalités de la MRC de Témiscamingue, 2010 et 2019.....	30
Tableau 7 Mode de tenure des terres agricoles au Témiscamingue, 2019.....	32
Tableau 8 Nombre d'entreprises agricoles au Témiscamingue selon la fourchette de revenus bruts en 2016.....	33
Tableau 9 Nombre d'entreprises selon les nouveaux modes de mise en marché par MRC, 2019.....	34
Tableau 10 Évolution du secteur vache laitière au Témiscamingue et Rouyn-Noranda, 2010 à 2019.....	34
Tableau 11 Évolution du secteur veaux d'embouche au Témiscamingue, 2014 à 2019	35
Tableau 12 Production d'avoine selon les régions administratives du Québec pour l'année 2019.....	38
Tableau 13 Évolution du secteur ovin au Témiscamingue, 2013 à 2019	38
Tableau 14 Portrait de l'acériculture au Témiscamingue pour l'année 2020	40
Tableau 15 Exemple de produits que l'on retrouve dans l'offre agrotouristique du Témiscamingue.....	41
Tableau 16 Évolution de la population dans la MRC de Témiscamingue, Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2001 à 2018	42
Tableau 17 Évolution de la population selon les municipalités du Témiscamingue, 2011 et 2016	43
Tableau 18 Tranche d'âge de la population selon le sexe au Témiscamingue, 2011 et 2016.....	44
Tableau 19 Niveau de scolarité selon la classe d'âge et le sexe au Témiscamingue, 2016	47
Tableau 20 Indice de vitalité économique selon la municipalité au Témiscamingue, 2006 et 2016.....	48
Tableau 21 Âge et sexe des exploitants agricoles au Témiscamingue, 2010 et 2019	49
Tableau 22 Âge moyen des producteurs agricoles au Témiscamingue selon leur sexe et le type de production, 2019.....	50
Tableau 23 Répartition des exploitants et des exploitations agricoles au Témiscamingue selon le sexe, les revenus bruts et le type de main-d'œuvre pour l'année 2019	51
Tableau 24 Aides financières attribuées au Témiscamingue selon différents programmes, 2012 à 2018.....	52
Tableau 25 Appui financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au Témiscamingue, 2019/20	53
Tableau 26 Bilan des aides financières versées par le MAPAQ au Témiscamingue, 2016/17 à 2019/20.....	53
Tableau 27 Nombre d'aides à la relève au Témiscamingue , 2014-15 à 2018-19.....	54



NOTE AU LECTEUR

L'ensemble des données que nous présentons proviennent des données officielles d'organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, tels que le MAPAQ, AAC, etc. En ce qui concerne les communautés autochtones, le PDZA contient un moyen visant à contacter les communautés afin d'identifier les zones d'intérêts communs pour le développement du territoire.

LISTE DES ACRONYMES

Note : Il s'agit parfois d'acronymes non officiels, formulés pour alléger le présent document.

AAC : Agriculture et Agroalimentaire Canada
ASRA : Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles
A-T : Abitibi-Témiscamingue
CEA : Canadian Economics Association
CJET : Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue
CMAA : Comité municipal agricole et agroalimentaire
CPTAQ : Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec
CRAAQ : Centre de Référence en Agriculture et Agroalimentaire du Québec
CSLT : Commission Scolaire du Lac-Témiscamingue
CSST : Commission de la santé et de la sécurité du travail
CUMO : Coopérative d'utilisation de la main-d'œuvre
ÉTP : Équivalent temps plein
FADQ : Financière Agricole du Québec
FLC : Forest Lavoie Conseil
FSS : Fonds des services de santé
IGP : Identité géographique protégée
ISQ : Institut de la statistique du Québec
MAMH : Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation
MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MERN : Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles
MRCT : Municipalité régionale de comté de Témiscamingue
PAD : Plan d'Agriculture Durable
PADEA : Programme d'Appui au Développement des Entreprises Agricoles
PADEL : Programme d'Aide au Démarrage d'Entreprises Laitières
PDZA : Plan de Développement de la Zone Agricole
PFNL : Produits forestiers non ligneux
PIB : Produit Intérieur Brut
RQAP : Régime Québécois d'assurance parentale
RRQ : Régie des rentes du Québec
SDT : Société de développement du Témiscamingue
Statcan : Statistique Canada
TET : Travailleurs Étrangers Temporaires
TFN : Timiskaming First Nation
TNO : Territoire non organisé
UPA : Union des producteurs agricoles
URDAAT : Unité de Recherche et de Développement en Agroalimentaire en Abitibi Témiscamingue



INTRODUCTION

1-Mise en contexte

Après avoir adopté son premier Plan de Développement de la Zone agricole (PDZA) dès 2015, la MRC de Témiscamingue (MRCT) amorçait en mai 2020 les premiers travaux inscrits dans la démarche de révision du PDZA. Ce dernier constitue un outil stratégique pour la planification du développement de la zone agricole pour une période de cinq ans (5 ans). Par l'adoption de ce PDZA, la MRCT marque sa réelle volonté d'accompagner concrètement le milieu agricole et agroalimentaire. Rappelons que le territoire témiscamien, avec 124 948 ha soit 8% de la superficie totale zonée agricole, se hisse à la première place au niveau régional en termes de nombre d'entreprises. Au niveau territorial, le secteur agricole contribue à l'essor de l'économie locale. Ce secteur dynamique évolue dans un système en pleine mutation. De ce fait, l'objectif de la révision de cet outil est de parvenir à une planification quinquennale du secteur et de faciliter la meilleure performance des entreprises. La planification aura pour but d'améliorer la réponse aux enjeux du monde agricole ainsi que celui de l'occupation et de la vitalité du territoire. Plus précisément, la révision du PDZA vise à répondre aux objectifs suivants en lien avec le secteur agricole et agroalimentaire :

- Mettre à jour le portrait agricole et agroalimentaire, établir le diagnostic du PDZA et les enjeux
- Dresser et analyser les forces, faiblesses, opportunités et défis du Témiscamingue
- Consulter les différents intervenants et assurer la concertation avec eux afin de parvenir à la priorisation des enjeux de ce secteur d'activité
- Définir ou maintenir une vision commune au Témiscamingue
- Identifier des actions durables et innovatrices qui visent à répondre aux enjeux prioritaires du Témiscamingue
- Proposer des nouvelles façons de faire pour assurer la pérennité de ce secteur d'activité
- Concilier les actions avec les besoins du milieu
- Soutenir le développement économique sur le territoire du Témiscamingue
- Contribuer à la redynamisation, à la vitalité des milieux ruraux et à une habitation et une occupation dynamique du territoire

Il est important de noter que la MRCT a voulu que cette démarche de révision du PDZA soit axée sur trois principes majeurs :

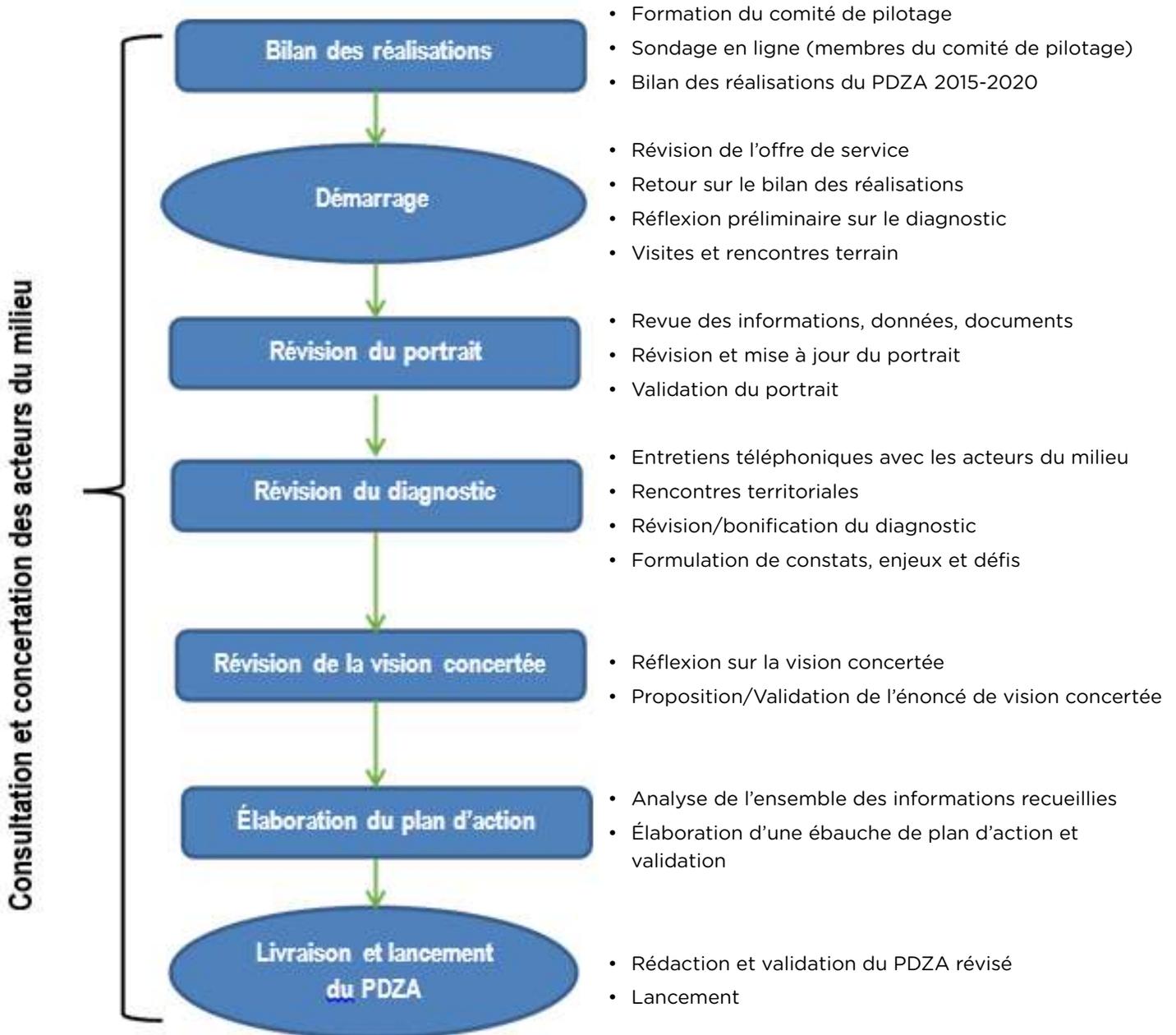
- Des objectifs bien priorisés et mobilisateurs
- Des actions ciblées et structurantes pour le milieu agricole et agroalimentaire
- Une concertation accrue des acteurs du milieu



2-Étapes de réalisation

La planification du développement d'une zone agricole doit réussir à mettre en valeur les particularités et le potentiel d'un territoire, tout en tenant compte du contexte dans lequel il évolue. De même, la révision d'un PDZA doit veiller à capter les nouveaux enjeux et besoins d'un territoire ainsi qu'à considérer les récentes réalisations et nouveaux atouts de ce territoire, afin d'orienter les interventions et les actions de la MRCT et des acteurs du milieu dans leurs attein-

Figure 1 Démarche méthodologique





3-Structures de consultation/concertation

Pour obtenir une participation et une adhésion des élus, citoyens, producteurs agricoles et agrotransformateurs, intervenants et autres acteurs du milieu au PDZA, la mise en place des activités de consultation et de concertation et ce, aux différentes étapes du projet, est essentielle. Pour une meilleure organisation des activités de concertation des acteurs clés, des structures de fonctionnement ont été mises en place.

Figure 2 Structure décisionnelle

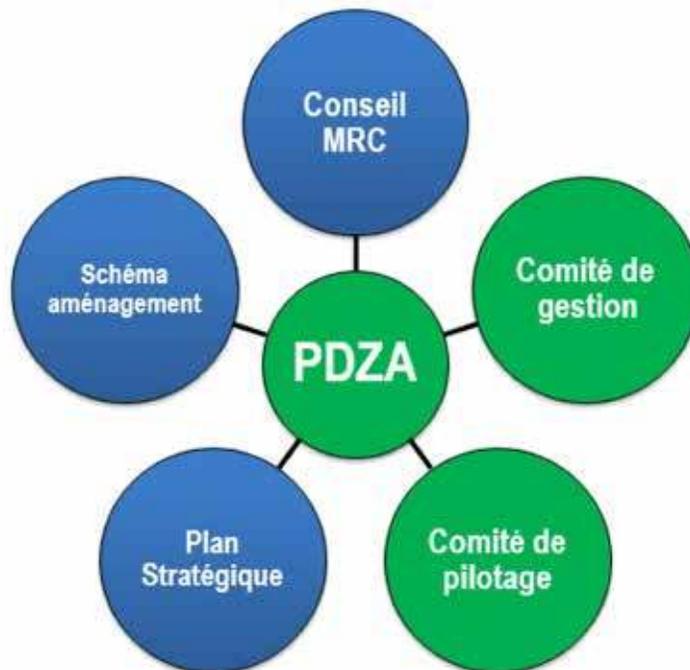


Figure 3 Interrelation et complémentarité des structures de concertation du projet





RÔLE DES COMITÉS

Comité de gestion (CG) :

Composé de 3 responsables du dossier à la MRC de Témiscamingue, ce comité accompagne et guide l'équipe de consultants mandatée dans le cadre de l'exercice.



Claire Bolduc



Monia Jacques



Hannatou Tankary

Comité de pilotage (CP):

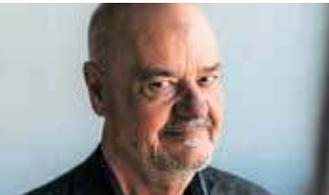
Composé des membres du comité municipal agricole et agroalimentaire (CMAA), des représentants du milieu municipal, des producteurs et des partenaires, ce comité a pour rôle d'orienter, de commenter, de bonifier et de valider les travaux du comité de gestion et du consultant.



Claire
Bolduc



André
Pâquet



Yves
Ouellet



Anny
Roy



Yves
Marcoux



Michel
Robert



Carole
Lafrenière



Yan
Gaudet



Nadia
Bellehumeur



Serge
Leblond



Alain
Sarrazin



Pascal
Martel

PORTRAIT

PHOTO : ANDRÉANNE GAUTHIER



PORTRAIT

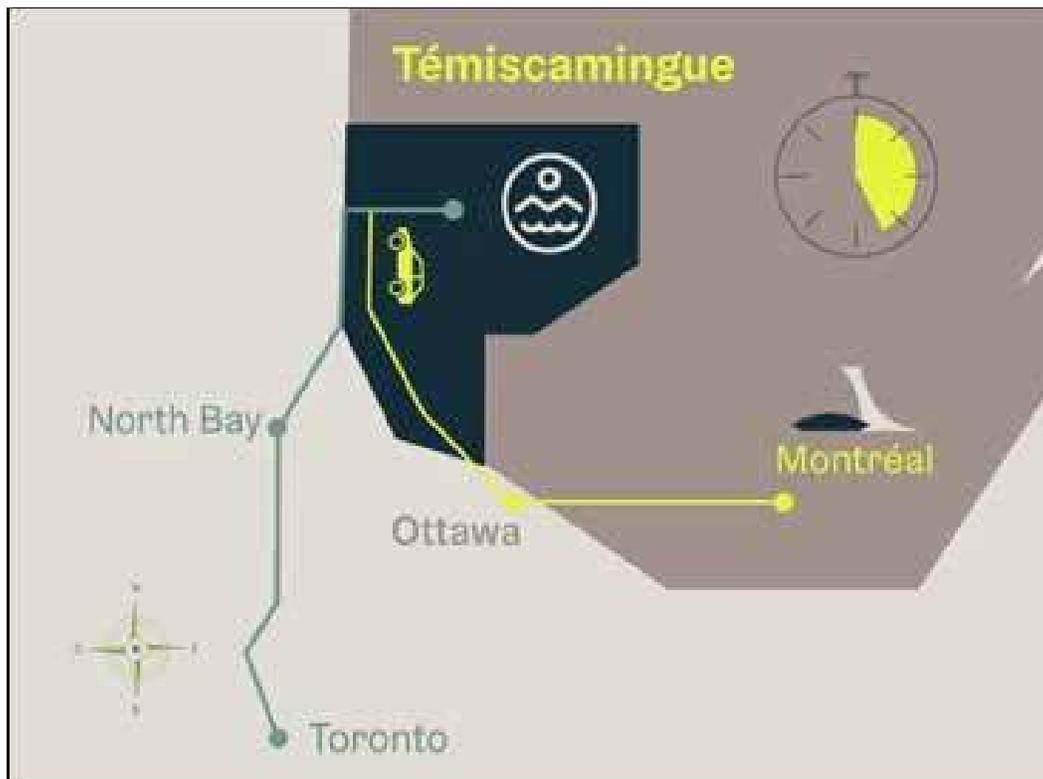
Dans la section du portrait, une attention particulière est portée sur les éléments qui ont évolué significativement depuis la dernière mouture du PDZA datant de 2015. Cette section a été divisée selon les quatre dimensions suivantes :

- 1 - Territoire** Cette section présente les éléments majoritairement fixes reliés au territoire du Témiscamingue. Elle est fortement inspirée des éléments provenant du PDZA 2015-2020 de la MRC de Témiscamingue. Les faits saillants ont été triés et bonifiés avec des éléments récents si applicables. Le tout est présenté sous forme abrégée.
- 2 - Activités** Cette section présente les éléments reliés aux activités qui occupent le territoire du Témiscamingue.
- 3 - Acteurs** Cette section présente les acteurs mettant en œuvre les activités sur le territoire du Témiscamingue.
- 4 - Cadre politique** Cette section comporte les éléments réglementaires et financiers qui influencent les acteurs et activités occupant le territoire du Témiscamingue.

DIMENSION : TERRITOIRE

Localisation

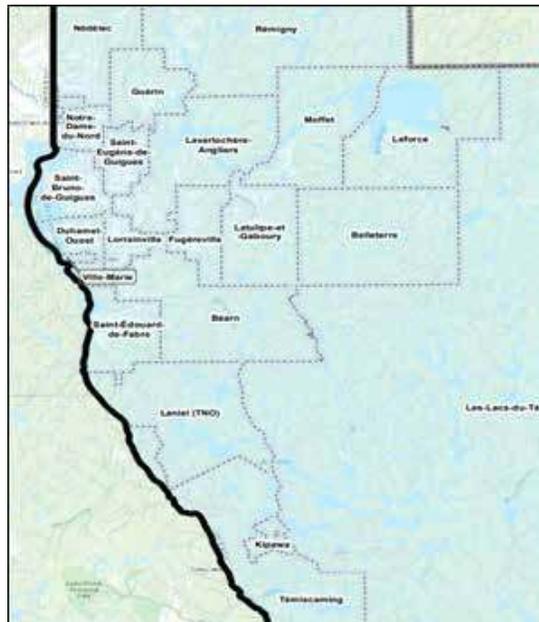
Figure 4 Localisation du Témiscamingue



La région est à proximité des grands pôles tels North Bay, Ottawa, Toronto et Montréal. Il est à considérer que deux tiers de la MRC de Témiscamingue se trouve en territoire non organisé (TNO).



Figure 5 Les différentes municipalités du Témiscamingue



Géologie et topographie

- Initialement formé de hautes montagnes, le Bouclier canadien a progressivement été érodé par les glaciations, jusqu'à ce qu'il devienne le relief pour lequel nous le connaissons aujourd'hui.
- La topographie générale du Témiscamingue est donc relativement plane pour la partie nord de la MRC (comprenant Ville-Marie). Pour la partie sud de la MRC (comprenant la ville de Témiscaming), le relief est composé d'un ensemble de basses collines et de plateaux qui ressemblent aux paysages de la région des Laurentides.

Qualité des sols

Le Témiscamingue se situe derrière le Bouclier canadien. Les sols sont issus du retrait des lacs glaciaires Barlow et Ojibway, ce qui laisse une qualité de sols arables reconnus. Les sols sont de qualité et à fort potentiel. Le relief est cependant moins plat qu'en Abitibi et la vallée du Saint-Laurent entre Montréal et Québec. Les sols calcaires sont définitivement en importance dans la région.

Les sols du Témiscamingue sont définis selon quatre grands types, soient :

1. Les dépôts de sable et les loams sableux ;
2. Les dépôts loameux ;
3. Les argiles lourdes ;
4. Les dépôts d'argiles et les argiles limoneuses.

Hydrographie

- Plus de 7 500 lacs et rivières, couvrant 13 % de son territoire (2 542 km²).
- Six de ces lacs sont d'une superficie de plus de 100 km², dont les lacs Témiscamingue (306 km²) et Kipawa (300 km²) et quatre de ces lacs sont aussi des lacs réservoirs, qui servent à réguler le débit de la Rivière des Outaouais et les bassins d'hydro-électricité.
- Les atouts hydrographiques naturels permettent la pêche sportive et commerciale, le nautisme et la villégiature, comme en témoigne la présence de nombreuses pourvoies sur le territoire.
- Trois bassins hydrographiques primaires et six bassins hydrographiques secondaires



Climat

- La présence d'étendues d'eau sur le territoire du Témiscamingue permet à la région de profiter d'un microclimat plus doux qui favorise ainsi les activités agricoles.
- Les hivers y sont généralement froids et secs (-15°C en moyenne) avec un couvert de neige abondant et stable.
- Les étés chauds et humides (+18°C en moyenne). On parle de saison de jours longs.
- La température annuelle moyenne est de 2,46°C.
- La diversité climatique, à l'intérieur même du territoire en raison de la différence de latitude, associée à la présence du lac Témiscamingue.
- Les précipitations annuelles moyennes de la MRC sont de 909,3 millimètres. La majorité de ces précipitations tombent sous forme de pluie (76 %) entre les mois de juin et septembre, soit durant les périodes de croissance de la végétation.

Histoire

- Le Témiscamingue, une région agricole encore jeune avec moins de 150 ans d'histoire d'occupation non autochtone. Cependant, le territoire est occupé par des populations autochtones depuis des milliers d'années.
- Dès le début de la colonisation, on voit apparaître des coopératives et des mutuelles dans le secteur agricole.
- En prenant en considération les conseils des agronomes du gouvernement, l'agriculture se tourne alors progressivement vers la production laitière.
- Une première beurrerie ouvre donc ses portes en 1908, à Saint-Bruno-de-Guigues, suivie d'une première fromagerie à Fabre, en 1911. Dans les années 1930, pratiquement chacun des villages se dote d'une beurrerie, signe d'une prospérité notable. Dix des onze beurreries du Témiscamingue seront de type coopératif.
- De 1931 à 1976, les fermes, qu'elles soient de production laitière et/ou végétale, augmentent en taille et diminuent en nombre.
- À partir des années 1960, l'ensemble des terres agricoles du territoire sont exploitées et le manque d'espace devient un facteur limitant.
- En 1961, presque toutes les fermes sont dotées de l'énergie électrique, ce qui favorise leur restructuration et l'intégration de nouvelles technologies.
- Les techniques d'amélioration des sols et de leur productivité, de même que l'organisation des marchés dicteront la restructuration de l'agriculture.
- À la fin de la décennie 1960, le secteur des services représente 45 % de la main-d'œuvre régionale, ce qui relègue, pour la première fois, le secteur primaire au second rang.
- En 1973, la population décide d'aller de l'avant dans ses projets agricoles. À la production laitière se greffe la production bovine. La restructuration agricole soulève la question de la nécessité de transformer les produits et de les distribuer. C'est alors que l'abattoir régional devient un enjeu. On en a ouvert trois en A-T dont un à Lorrainville. Après la fermeture de l'abattoir et du centre d'encans, mis sur pied par la Coopérative des agriculteurs du Témiscamingue vers la fin des années 1970, les producteurs doivent se résoudre à voir la plupart des animaux élevés au Témiscamingue, être abattus à l'extérieur de la région.
- Des productions agricoles de créneau, comme celles des pommes de terre, prendront de plus en plus de part du marché au Témiscamingue. En 1995, Les pommes de terre du Témiscamingue inc. était le plus important producteur de pommes de terre au Québec, avec plus de 200 hectares cultivés. Des productions d'agneaux, de volailles, de lapins, de truites, des productions maraîchères, de cultures abritées et de petits fruits font désormais partie de l'offre de produits agroalimentaires de l'Abitibi-Témiscamingue. Les terres propices aux productions végétales se sont aussi orientées vers les grandes productions herbagères (fourrages, pâturages et céréalières).
- La taille moyenne des fermes quadruple en vingt ans, passant à plus de 162 hectares en 1981. Ainsi, la superficie des fermes du Témiscamingue devient plus grande que celle de l'Abitibi. Cette même année, on dénombre 1 400 exploitants agricoles en Abitibi-Témiscamingue.



- Le processus de restructuration de l'agriculture est alors bien entamé et on observe une montée de la production laitière.
- Né d'un colloque tenu en 1984, le Comité de promotion de l'agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue joue un rôle déterminant dans l'information et la promotion de l'agriculture régionale. Son principal mandat est de faire de l'agriculture au Témiscamingue, une assise du développement économique.
- Depuis les années 80, l'amélioration de la productivité des sols par la mise en place de chantier de la gestion de l'eau, dont le drainage souterrain des terres, est en marche.
- Depuis les années 80-90, il y a eu également la mise en valeur des fourrages et l'intégration des systèmes d'entreposage des ensilages dont les silos meules.
- Plus récemment, la MRC de Témiscamingue a contribué à la rédaction du premier plan de développement de la zone agricole (PDZA) en Abitibi-Témiscamingue, préparé à compter de 2013 et publié en 2015.
- Nous sommes actuellement à la mise à jour 2021-2026 du PDZA.

Paysage et patrimoine

- Une carte interactive intitulée «Routes du patrimoine» a été lancée sur le site web de Vivre au Témiscamingue plus tôt en 2020. Elle y répertorie et cartographie différents lieux et bâtiments patrimoniaux de la région.
- Le Témiscamingue est une région où le paysage naturel est en premier plan. Les grands espaces, la forêt et les nombreux plans d'eau représentent une force du territoire.
- L'agriculture est une plaque tournante du paysage de la région. Des paysages agricoles tels, les cultures fourragères, céréalières et animales composent ce magnifique territoire.

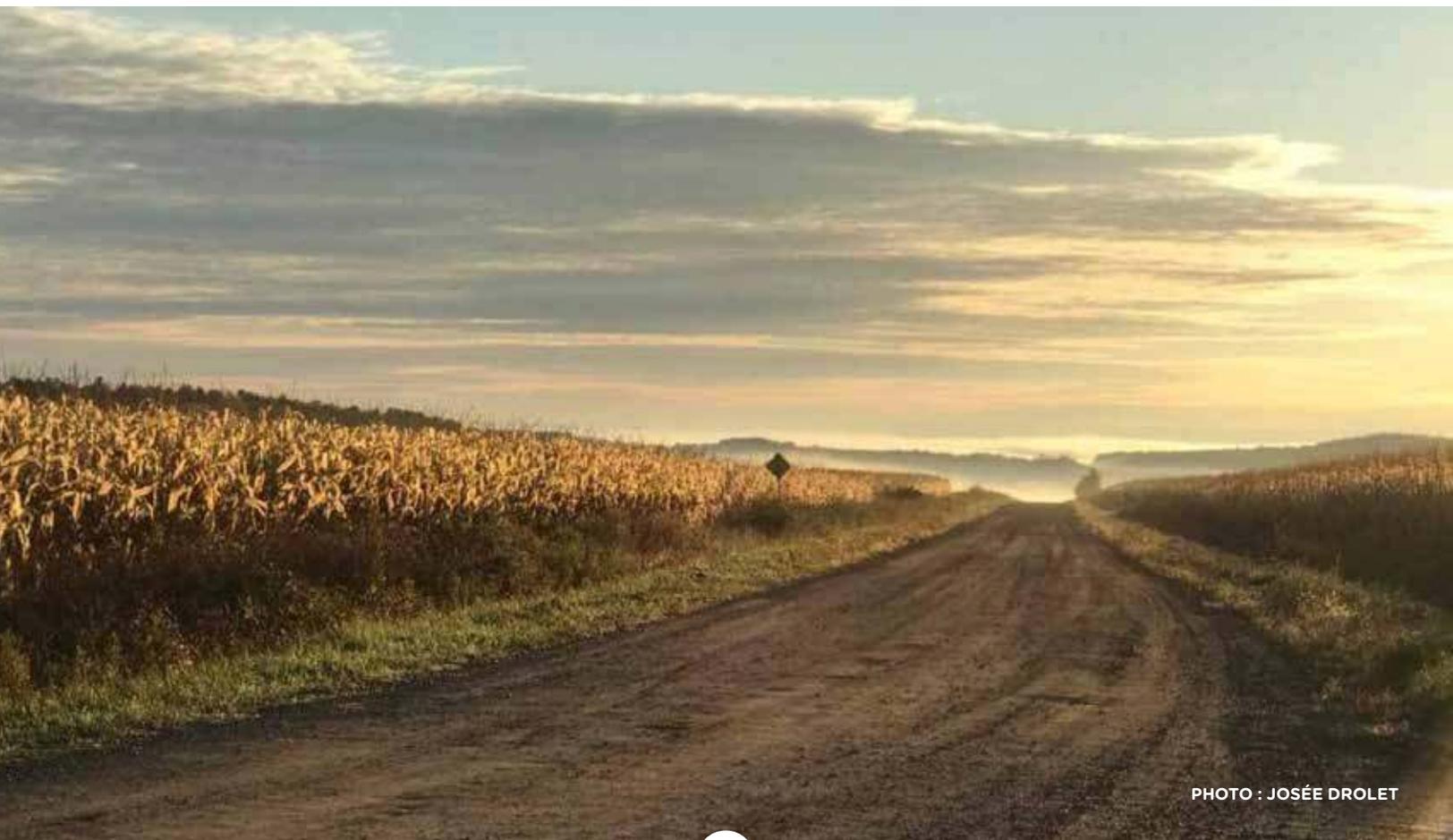


PHOTO : JOSÉE DROLET



DIMENSION : ACTIVITÉS

Superficies agricoles

Tableau 1 Superficie des terres selon le zonage en Abitibi-Témiscamingue, 2016

MRC	Superficie de la MRC (sans hydrographie)	Superficie zonée agricole		Superficie des terres en culture ⁽¹⁾	
	ha	ha	%	ha	% (du zonage agricole)
Abitibi	762 591	195 950	25,7%	15 138	7,7%
Abitibi-Ouest	332 333	205 805	61,9%	26 182	12,7%
Rouyn-Noranda	597 105	68 123	11,4%	5 309	7,8%
Témiscamingue	1 636 566	124 889	7,6%	33 089	26,5%
La Vallée-de-l'Or	2 424 181	38 209	1,6%	2 617	6,8%
Total	5 755 095	632 976	11,0%	83 499	13,2%

Source : CPTAQ, recensement de l'agriculture 2016 compilations FLC

(1) : Excluant les pâturages, boisés, friches, érabières, vergers.

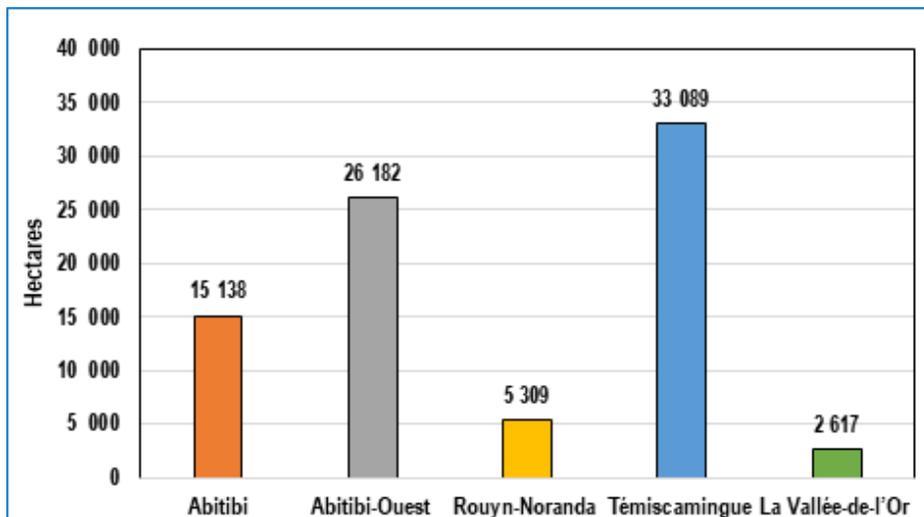
Constats

- La proportion de la superficie zonée agricole au Témiscamingue est de 7,6% de sa superficie totale, ce qui est inférieur à la proportion moyenne de l'Abitibi-Témiscamingue qui est de 11%. Cependant, il est important de rappeler que presque 70% du territoire témiscamien est non organisé (TNO).
- 26,5% de la superficie zonée agricole est cultivée au Témiscamingue soit environ 33 000 hectares.
- Le Témiscamingue est la MRC parmi celles énumérées possédant la plus grande superficie de terres en culture.



LE TÉMISCAMINGUE EST LA MRC DE LA RÉGION POSSÉDANT LA PLUS GRANDE SUPERFICIE DE TERRES EN CULTURE

Figure 6 Superficies (ha) des terres en culture selon la MRC, 2016



Note : Excluant les pâturages, boisés, friches, érabières, vergers.

Source: CPTAQ, recensement de l'agriculture 2016 compilation FLC



Superficie municipalités

Tableau 2 Superficie des municipalités selon le type de zonage au Témiscamingue, 2013 et 2019

Municipalité	Superficie totale de la ville (2013)	Superficie zonée agricole (2013)		Superficie totale de la ville (2020)	Superficie zonée agricole (2020)	
	ha	ha	%	ha	ha	%
Angliers	37 820	3 586,5	9,5%	-	-	-
Béarn	56 648	6 695,4	11,8%	55 244	6 671	12,1%
Duhamel-Ouest	14 120	6 496,0	46,0%	14 135	6 541	46,3%
Fugèreville	16 379	9 228,4	56,3%	16 846	8 940	53,1%
Guérin	20 310	5 784,8	28,5%	20 791	5 754	27,7%
Laforce	61 265	8 207,0	13,4%	59 072	7 889	13,4%
Latulipe-et-Gaboury	29 838	9 881,2	33,1%	29 982	9 682	32,3%
Laverlochère-Angliers	-	-	-	49 201	11 134	22,6%
Laverlochère	10 701	7 474,0	69,8%	-	-	-
Lorrainville	8 853	7 776,0	87,8%	8 762	7 699	87,9%
Moffet	43 146	6 717,0	15,6%	42 766	6 441	15,1%
Nédélec (incl. Roulier)	36 990	12 318,0	33,3%	37 502	12 163	32,4%
Notre-Dame-du-Nord	10 985	7 153,2	65,1%	8 989	7 056	78,5%
Rémigny	98 503	6 254,0	6,3%	99 693	6 549	6,6%
St-Bruno-de-Guigues	18 899	9 998,8	52,9%	18 642	9 948	53,4%
St-Édouard-de-Fabre	21 618	11 383,2	52,7%	21 720	11 455	52,7%
St-Eugène-de-Guigues	-	-	-	11 676	8 477	72,6%
Ville-Marie				1 256	142	11,3%

Source : MRC de Témiscamingue

2020: les données de Angliers ont été rajoutées aux données de Laverlochère

- : donné manquante

Constats

- Les municipalités de Lorrainville, Notre-Dame-du-Nord et St-Eugène-de-Guigues (en ordre décroissant) sont les municipalités du Témiscamingue qui possèdent une proportion élevée de leurs superficies zonées agricoles.
- Une fusion des municipalités de Laverlochère et Angliers a été approuvée par le MAMH en 2018 pour former Laverlochère-Angliers.



Valeur foncière

Tableau 3 Évolution de la valeur foncière des terres dans la MRC de Témiscamingue de 2013 à 2018

Année	Terres en culture (\$/ha)		Terres agricoles (\$/ha)	
	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
2013	1 622	1 119	1 237	1 025
2014	2 155	1 177	1 329	1 026
2015	2 273	1 727	1 872	1 673
2016	2 893	2 074	1 904	1 542
2017	2 478	1 247	1 663	817
2018	1 792	774	891	542

Source : FADQ compilation FLC

Constats

- La valeur foncière des terres en culture et agricoles de la région du Témiscamingue semble avoir augmenté entre 2013 et 2016, puis avoir diminué entre 2016 et 2018. Il est à noter que la localisation et la qualité des terres qui ont été transactionnées en 2017-18 peuvent, entre autres, avoir été des facteurs influençant la moyenne (qui reste variable) de prix à la baisse ou à la hausse.

Taux agricoles et forestiers

Tableau 4 Valeur foncière moyenne des terres agricoles, des friches et des terres forestières selon le rôle d'évaluation de la MRCT pour différents secteurs, 2016 à 2022

Secteur	Valeur foncière moyenne des terres agricoles, des friches et des terres forestières selon le rôle d'évaluation de la MRCT pour différents secteurs (\$/ha)		
	Agricole	Friche	Forestier
Nord et Sud - Rôle 2016-2017-2018	1 467 \$	230 \$	545 \$
Nord et Sud - Rôle 2019-2020-2021	1 817 \$	230 \$	545 \$
Est - Rôle 2018-2019-2020	1 183 \$	150 \$	420 \$
Centre - Rôle 2017-2018-2019	2 832 \$	150 \$	420 \$
Centre - Rôle 2020-2021-2022	3 398 \$	175 \$	535 \$

Source : MRC Témiscamingue, compilation FLC

Constats

- Les taux d'évaluation de la valeur foncière pour les terrains forestiers au Témiscamingue semblent stables dans la région nord et sud entre 2016-17-18 et la projection 2019-20-21. La région du sud en est une forestière et acéricole, comparativement aux autres régions plus agricoles.
- Les taux d'évaluation de la valeur foncière pour les terrains forestiers au Témiscamingue semblent être en augmentation dans la région nord et sud entre 2016-17-18 et la projection 2019-20-21.
- Pour les taux d'évaluation de la valeur foncière des terres en friche, ils sont nettement moindres que ceux forestiers, mais suivent la même tendance que ceux-ci selon les régions et les projections dans le temps.
- Pour les taux d'évaluation de la valeur foncière des terres agricoles, ils sont plus élevés pour le secteur centre, suivis par les secteurs nord et sud. Leurs projections sont à la hausse dans le temps.



Nombre d'exploitations par activités

Tableau 5 Nombre d'exploitations agricoles et revenus par secteur au Témiscamingue, 2010 et 2019

Source de revenus	Nb d'exploitations agricoles	2010		2019		
		Revenu total	Revenu moyen	Nb d'exploitations agricoles	Revenu total	Revenu moyen
Bovins de boucherie	69	8 499 145 \$	123 176 \$	38	4 913 568 \$	129 304 \$
Bovins laitiers et production laitière	64	21 591 402 \$	337 366 \$	48	24 355 098 \$	507 398 \$
Caprins	c	c	c	3	192 763 \$	64 254 \$
Ovins	16	1 752 223 \$	109 514 \$	6	721 366 \$	120 228 \$
Porcs	c	c	c	8	6 061 306 \$	757 663 \$
Autres animaux	c	c	c	3	862 886 \$	287 629 \$
Total Animale	158	33 446 413 \$	211 686 \$	106	37 106 987 \$	350 066 \$
Acériculture	7	428 376 \$	61 197 \$	8	573 707 \$	71 713 \$
Bois	c	c	c	6	1 513 144 \$	252 191 \$
Grains	54	8 366 718 \$	154 939 \$	60	11 546 648 \$	192 444 \$
Fourrages	13	430 883 \$	33 145 \$	25	826 603 \$	33 064 \$
Autres végétaux	c	c	c	13	5 539 988 \$	426 153 \$
Total Végétale	87	14 399 620 \$	165 513 \$	112	20 000 090 \$	178 572 \$
Total général	249	48 005 341 \$	192 793 \$	221	57 114 527 \$	258 437 \$

Source : MAPAQ, compilation FLC

Note 1 : «Autres animaux» inclut apiculture, chevaux, et œufs

Note 2 : «Autres végétaux» inclut autres fruits, légumes frais, bleuets nains, cultures abritées, pommes et pommes de terre.

c : Données confidentielles

Constats

- Une diminution importante du nombre d'entreprises en production animale amène le nombre total d'exploitations à diminuer de 28, passant de 249 à 221. Cependant, le nombre d'exploitations végétales est en hausse (+25) durant la même période.
- Les revenus totaux ont augmenté dans la région. Cependant, ceux-ci ont augmenté dans une plus grande proportion pour les productions végétales qu'animales.
- Pour toutes les cultures ayant des données disponibles, les revenus moyens ont augmenté à l'exception du fourrage.



DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SIGNIFICATIVES POUR LA RÉGION

Figure 7 Retombées du secteur animal et végétal au Témiscamingue, 2019

	Animal	Végétal	Total
Emplois (ÉTP)			
Directs	159	94	253
Indirects	130	49	179
Total	289	142	431
PIB (M \$)			
Directs	14,0	10,0	24,0
Indirects	11,7	4,2	15,9
Total	25,7	14,2	39,9
Revenus gouvernementaux (M\$)			
Directs	0,4	0,1	0,5
Indirects	1,0	0,5	1,5
Total	1,3	0,6	2,0
Parafiscalité (M \$)			
Directs	1,0	0,5	1,5
Indirects	1,0	0,3	1,2
Total	1,9	0,8	2,7

Source : ISQ, compilation FLC

Constats

- 431 emplois équivalent temps plein sont générés par le secteur agricole au Témiscamingue en 2019.
- La contribution du secteur agricole au produit intérieur brut (PIB) pour le Témiscamingue génère des retombées de l'ordre d'environ 40 M\$ en 2019.
- Les revenus gouvernementaux générés par le secteur agricole au Témiscamingue sont d'environ 2M\$ en 2019. Ceux-ci comprennent les impôts sur salaires, traitements et les taxes perçues.
- La parafiscalité générée par le milieu agricole au Témiscamingue est de 2,7 M\$ en 2019.

La parafiscalité québécoise, présentée dans les résultats du modèle, comprend les cotisations versées à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), au Fonds des services de santé (FSS), au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et à la Régie des rentes du Québec (RRQ). La parafiscalité fédérale comprend essentiellement les contributions de l'employeur et de l'employé au régime de l'assurance-emploi.



Tableau 6 Nombre d'exploitations, nombre de têtes et superficie exploitée selon le type de production et le territoire dans les municipalités de la MRC de Témiscamingue, 2010 et 2019

Territoire de municipalité	Type de production							
	Animale				Végétale			
	# d'exploitations		# de têtes		# d'exploitations		Superficie (ha)	
	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019
Béarn	8	6	1 259	8 859	9	9	4 289	7 039
Belleterre	-	-	-	-	-	-	-	-
Duhamel-Ouest	10	8	856	357	20	21	3 818	4 347
Fugèreville	10	9	2 284	10 413	12	15	4 260	4 898
Guérin	8	5	1 427	618	9	7	2 603	2 831
Kipawa	-	-	-	-	c	-	115	-
Laforce	c	c	206	119	4	c	929	707
Laniel	-	-	-	-	-	c	-	40
Latulipe-et-Gaboury	6	7	716	599	8	7	3 789	3 723
Laverlochère	9	10	1 365	1 486	18	18	5 242	5 971
Angliers	c	-	417	-	5	-	1 032	-
Les Lacs-du-Témiscamingue	-	-	-	-	-	4	-	476
Lorrainville	15	11	5 203	10 191	20	16	5 246	4 786
Moffet	5	c	265	82	6	4	1 325	605
Nédélec	19	9	3 089	942	28	25	9 508	9 804
Notre-Dame-du-Nord	11	7	1 731	928	15	14	3 693	3 711
Rémigny	9	c	831	363	9	6	1 901	1 932
Rivière-Kipawa	-	-	-	-	c	c	-	-
Saint-Bruno-de-Guigues	31	20	4 500	1 754	48	36	9 704	8 815
Saint-Édouard-de-Fabre	11	10	1 267	1 170	12	15	4 723	6 092
Saint-Eugène-de-Guigues	15	10	2 888	10 073	17	16	6 408	7 668
Témiscaming	-	-	-	-	c	-	92	-
Ville-Marie	c	c	470	400	c	c	723	860
Total Témiscamingue	174	119	28 774	48 354	249	221	69 687	74 570*
Rouyn-Noranda	35	35	5 461	4 386	47	47	13 828	12 842
Abitibi-Ouest	134	107	36 188	22 510	173	148	63 805	58 233
Abitibi	114	89	13 715	6 505	147	113	41 320	37 613
La Vallée-de-l'Or	21	18	200 005	197 832	27	22	8 055	6 460

Source : MAPAQ; compilation FLC

c : données confidentielles

- : aucune donnée

* : Incluant les pâturages, boisés, friches, érablières, vergers.



Constats

- On peut observer une baisse de 32% du nombre de producteurs du secteur animal et une augmentation de 68% du nombre de têtes au Témiscamingue entre 2010 et 2019. L'augmentation du nombre de têtes est explicable en partie par le développement de la production porcine dans la région.
- Il y a aussi une baisse de 11% des producteurs du secteur végétal, mais une augmentation de 7% de la superficie exploitée en hectares au Témiscamingue entre 2010 et 2019. Cette augmentation est probablement explicable par le changement de vocation des terres, qui étaient cultivées pour l'alimentation animale du propriétaire, pour des cultures commerciales.
- Le nombre d'entreprises végétales peuvent aussi être répertoriées pour les entreprises animales créant un double comptage.



PHOTO : KIM ST-AMANT



Exploitation selon le mode d'appropriation

Tableau 7 Mode de tenure des terres agricoles au Témiscamingue, 2019

Découpage territorial - municipalité - UEV	Nb d'exploitations agricoles			Superficie exploitée (ha)		
	Loué	Propriétaire	Totale	Loué	Propriétaire	Totale
Béarn	4	9	11	949	3 393	4 342
Duhamel-Ouest	20	18	30	2 007	2 727	4 734
Fugèreville	12	15	24	2 616	3 367	5 983
Guérin	4	9	11	1 655	2 098	3 753
Laforce	c	4	4	172	971	1 143
Laniel	c	-	c	40	-	40
Latulipe-et-Gaboury	6	5	9	1 831	2 095	3 927
Laverlochère-Angliers	17	25	34	2 398	3 689	6 086
Les Lacs-du-Témiscamingue	c	c	4	232	244	476
Lorrainville	13	21	27	1 767	4 133	5 900
Moffet	c	4	6	153	605	757
Nédélec	19	21	28	3 315	5 567	8 882
Notre-Dame-du-Nord	14	15	23	1 847	3 654	5 502
Rémigny	6	7	9	1 136	1 844	2 979
Rivière-Kipawa	c	c	c	166	98	264
Saint-Bruno-de-Guigues	30	36	48	3 446	5 246	8 692
Saint-Édouard-de-Fabre	9	16	20	1 317	6 251	7 568
Saint-Eugène-de-Guigues	12	26	31	1 095	5 646	6 741
Ville-Marie	-	c	c	-	91	91
Total Témiscamingue	135	178	232	26 143	51 719	77 861

Source : MAPAQ; compilation FLC

c : données confidentielles

- : aucune donnée

Constats

- La majorité des exploitations en 2019 en nombre (77%) et en superficies (66%) sont la propriété de l'exploitant au Témiscamingue.
- Cette tendance était similaire dans le PDZA de 2015.
- Le nombre total d'exploitations agricoles est de 232 dans ce tableau puisque certaines entreprises se retrouvent dans les 2 catégories, loué et propriétaire, créant un double comptage. Le nombre total d'entreprises agricoles en 2019 dans la MRCT est bien de 221. Le double comptage est aussi valable au niveau de la superficie exploitée.



Revenus agricoles moyens

Tableau 8 Nombre d'entreprises agricoles au Témiscamingue selon la fourchette de revenus bruts en 2016

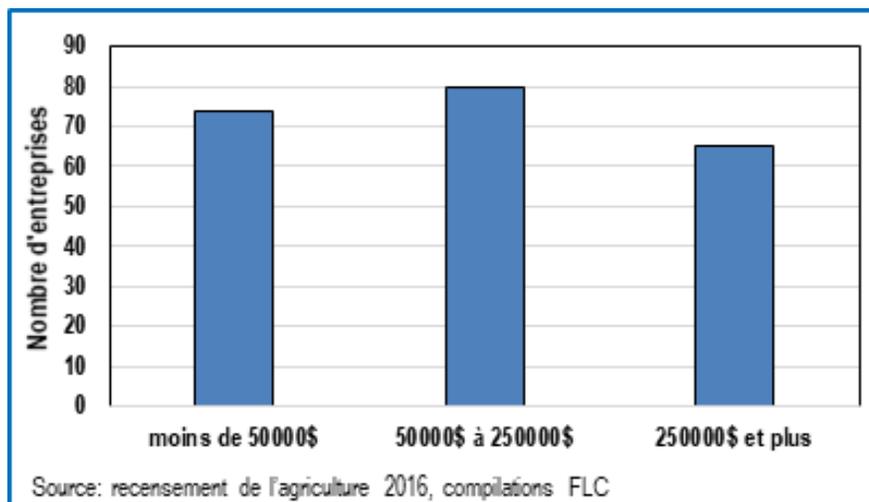
Fourchette de revenus	Nombre d'entreprises				
	2004	2007	2010	2011	2016
moins de 25 000\$	71	49	38	52	47
25 000 à 49 999\$	44	25	31	27	27
50 000 à 99 999\$	50	56	47	40	29
100 000\$ à 249 999\$	77	84	73	67	51
250 000 à 499 999\$	30	42	39	39	36
500 000\$ et plus	9	13	21	22	29
Total	281	269	249	247	219

Sources : MAPAQ, Recensement de l'agriculture 2016, compilation FLC

Constats

- Une tendance à la baisse au niveau du nombre total d'entreprises agricoles au Témiscamingue.
- Les entreprises agricoles enregistrant un revenu brut de 500 000\$ et plus sont passées de 9 à 29 entre 2004 et 2016, ce qui représente une augmentation de plus de 300%.
- Le nombre d'entreprises générant des revenus de moins de 100 000\$ a subi une diminution entre 2004 et 2010, mais reste relativement stable depuis 2010.

Figure 8 Nombres d'entreprises agricoles au Témiscamingue selon la strate de revenus, 2016



- La majorité des entreprises génère moins de 250 000\$/an.
- Les entreprises agricoles enregistrant un revenu de 500 000\$/an et plus sont passées de 9 à 29 entre 2004 et 2016, ce qui représente une augmentation de plus de 300%.
- Les entreprises de très petites tailles sont en expansion au Témiscamingue.



Mise en marché

Tableau 9 Nombre d'entreprises selon les nouveaux modes de mise en marché par MRC, 2019

MRC	Nb d'exploitations agricoles	Transfo	Agrotourisme	Kiosque à la ferme	Autocueillette	Marché public	Kiosque hors ferme	Agriculture soutenue par la communauté	Site Internet transactionnel
Témiscamingue	221	9	7	15	5	12	4	4	7
Rouyn-Noranda	47	c	c	8	c	5	-	5	c
Abitibi-Ouest	148	5	6	13	c	5	c	c	5
Abitibi	113	c	4	5	-	4	c	c	c
La Vallée-de-l'Or	22	c	-	c	-	c	-	c	-
Total Abitibi-Témiscamingue	551	19	18	42	9	27	8	15	17

Source : MAPAQ; compilation FLC

c : données confidentielles

- : aucune donnée

Note : Les mêmes entreprises peuvent être répertoriées dans plus d'une catégorie

Constats

- Une multitude de canaux de mise en marché.
- La majeure partie des exploitations agricoles se situe dans la MRC de Témiscamingue.
- Les modes de mise en marché tels que le kiosque à la ferme et le marché public sont parmi les plus populaires.
- Depuis le confinement que le Québec a connu en mars 2020, dû à la pandémie, les entreprises ont modifié leur mode de mise en marché afin de se tourner vers le numérique.

PRODUCTION AGRICOLE

Lait

Tableau 10 Évolution du secteur vache laitière au Témiscamingue et Rouyn-Noranda, 2010 à 2019

Production de lait	Année									
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Producteurs laitiers	74	73	70	68	65	60	52	51	48	44
Production totale (hl)	266 016	265 631	271 714	268 017	255 508	243 976	242 366	246 335	245 332	249 050
Recettes brutes (k\$)	20 358	20 991	21 183	21 236	21 014	18 961	18 793	18 994	18 649	19 776
Prix moyen net (\$/hl)	71,60 \$	73,90 \$	72,80 \$	73,70 \$	76,68 \$	72,31 \$	72,23 \$	71,67 \$	70,63 \$	74,07 \$

Source : Producteurs de lait du Québec, compilation FLC

*Note : Le syndicat des producteurs de lait du Québec (section Abitibi-Témiscamingue) nous indique que les données ne sont pas disponibles pour le Témiscamingue uniquement

Constats

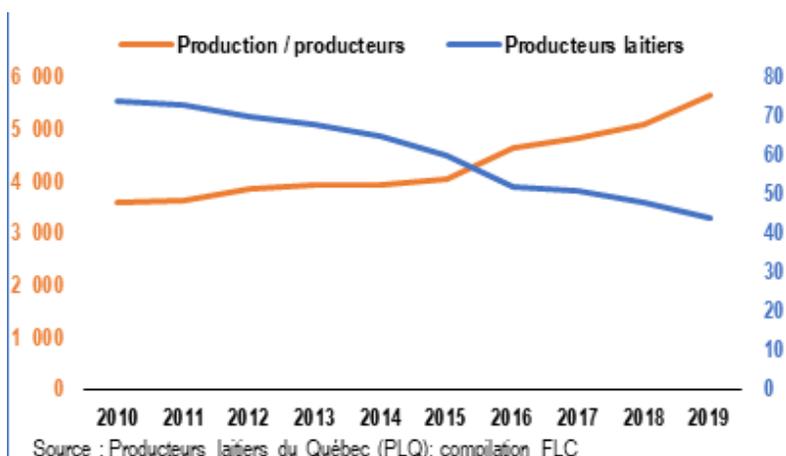
- Le nombre de producteurs laitiers au Témiscamingue est en constante diminution depuis 2010 (40% de moins).
- La production en hectolitre a diminué depuis 2010 (6,4% de moins).

- Les recettes brutes ont également diminué depuis 2010 (2,85% de moins).
- Le prix moyen net a augmenté de 3,3% depuis 2010.

Note : Le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières (PADEL) a migré vers le PADEA il y a quelques années afin d'élargir la portée du programme à d'autres secteurs que le laitier. Le PADEA est donc pour tout secteur d'activité confondu. La fin du programme PADEA est prévue pour le 31 décembre 2020. Ce programme est actuellement peu utilisé.

! UNE CONSOLIDATION DES ENTREPRISES AGRICOLES QUI S'OPÈRE

Figure 9 Évolution du nombre de producteurs de lait et de la production (hl) par producteur pour les MRC de Témiscamingue et Rouyn-Noranda, 2010 à 2019



Constats

- La figure ci-haut illustre la consolidation de la production laitière dans la MRC de Témiscamingue et Rouyn-Noranda.

Bovin

Tableau 11 Évolution du secteur veaux d'emboche au Témiscamingue, 2014 à 2019

Veaux d'emboche	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'exploitants	47	39	35	33	32	30
Nombre de femelles reproductrices assurées	3 756	3 246	2 827	2 853	2 795	2 762
Poids total des descendants (kg)	877 379	550 207	534 750	507 422	454 025	511 810

Source : MAPAQ, compilation FLC

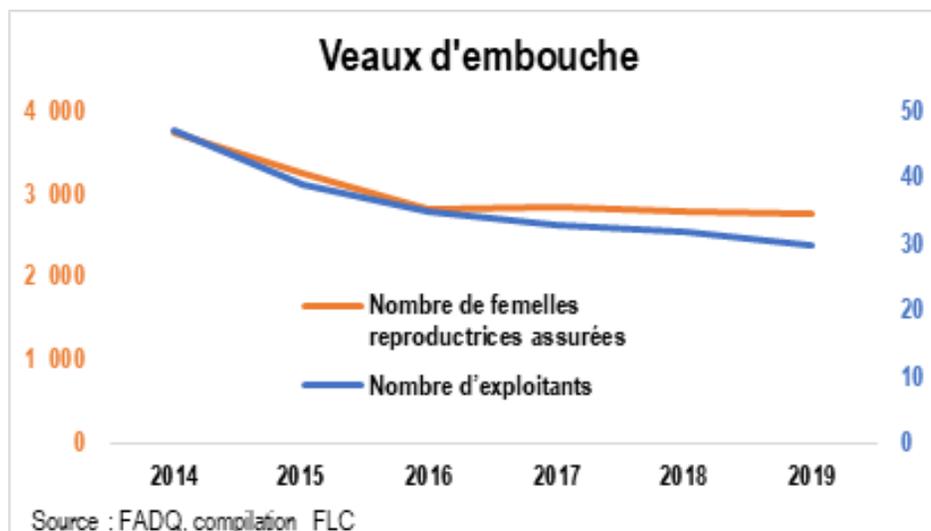
Constats

- Le nombre d'exploitants produisant des veaux d'emboche a diminué de 36% entre 2014 et 2019.
- Le nombre de femelles reproductrices assurées a diminué de 26% entre 2014 et 2019.
- Le poids total des descendants a diminué de 42% entre 2014 et 2019.
- L'ASRA ne s'est pas déclenchée en 2015 pour le secteur des veaux d'emboches, notamment en raison d'une flambée des prix.



UNE CONSOLIDATION DES ENTREPRISES AGRICOLES QUI S'OPÈRE

Figure 10 Évolution du nombre d'exploitants + nombre de femelles assurées au Témiscamingue du secteur veaux d'embouche, 2014 à 2019

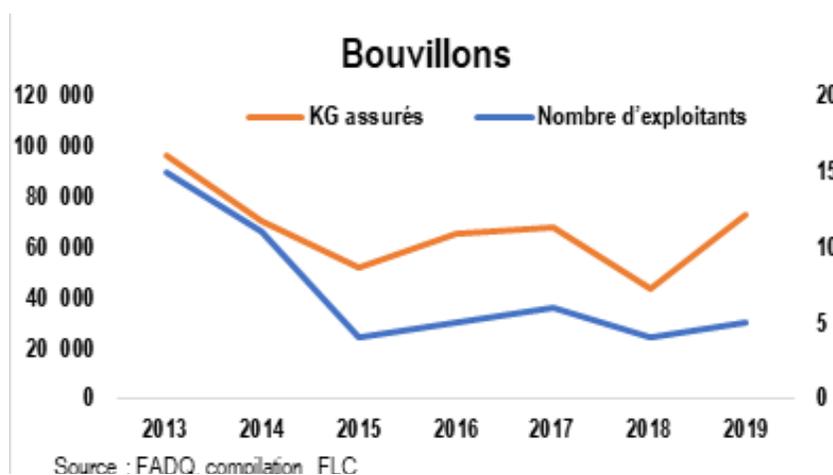


- Consolidation du secteur veaux d'embouches



UN SECTEUR EN DIFFICULTÉ

Figure 11 Évolution du nombre d'exploitants + nombre de KG assuré en production de bouvillons au Témiscamingue, 2013 à 2019

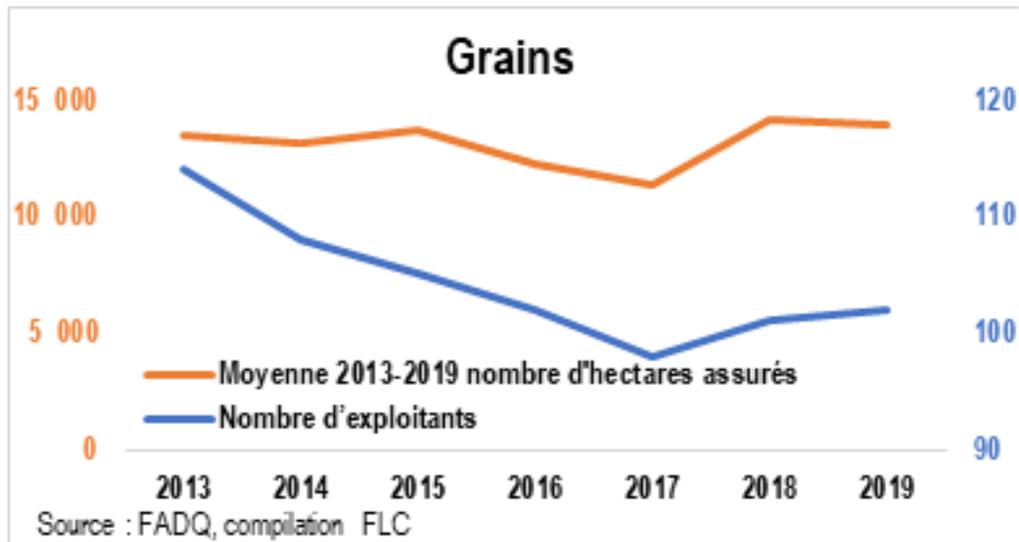


- Le secteur du bouvillon semble être en perte de vitesse



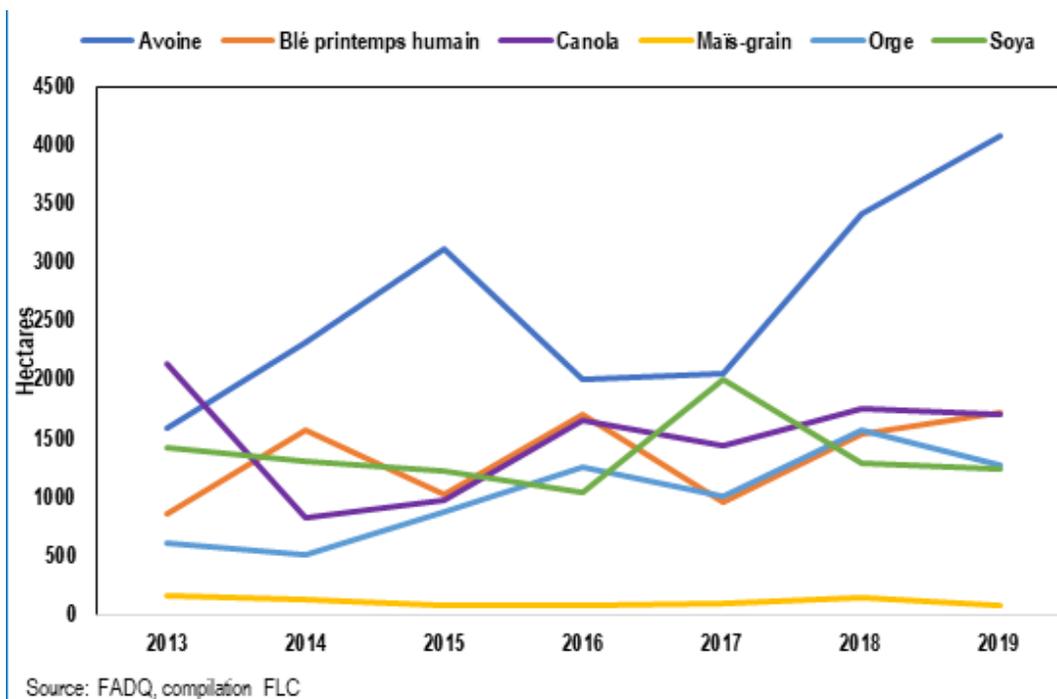
UNE CONSOLIDATION DES ENTREPRISES AGRICOLES QUI S'OPÈRE

Figure 12 Évolutions du nombre d'exploitants + nombre d'hectares assurés pour la production de grains au Témiscamingue, 2013 à 2019



- Consolidation dans le secteur des grains

Figure 13 Superficies assurées (ha) par type de grains au Témiscamingue, 2013 à 2019



- La production d'avoine semble être en hausse

**Tableau 12 Production d'avoine selon les régions administratives du Québec pour l'année 2019****Avoine**

Régions administratives	2019		
	Superficie (ha) récoltée	Rendement (t / ha)	Production totale (kt)
Abitibi-T et Nord du Qc	13 100	2,66	34,9
BSL-Gaspésie-I-de-la-M	12 800	2,54	32,5
Capitales Nationale et Mauricie	8 400	2,56	21,5
Chaudière-Appalaches	7 300	2,67	19,5
Centre-du-Qc	8 300	3,18	26,4
Estrie	3 000	2,03	6,1
Montérégie (nord-est)	1 000	3,00	3,0
Montérégie (sud-ouest)	100	3,00	0,3
Mtl, Laval et Lanaudière	1 800	3,44	6,2
Outaouais et Laurentides	2 900	1,90	5,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord	12 400	2,72	33,7

Sources : PDZA MRCT 2015, ISQ, compilation FLC
 - : aucune donnée

Constats

- L'Abitibi-Témiscamingue est la région avec la plus grande superficie récoltée en avoine au Québec.

Ovin**Tableau 13 Évolution du secteur ovin au Témiscamingue, 2013 à 2019**

Agneaux	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'exploitants	8	9	8	7	7	5	5
Nombre de têtes assurées	2 824	2 898	2 375	1 949	1 656	1 171	1 018
Poids total assuré (kg)	90 352	95 573	77 293	61 397	50 825	34 256	30 709

Source : MAPAQ, compilation FLC

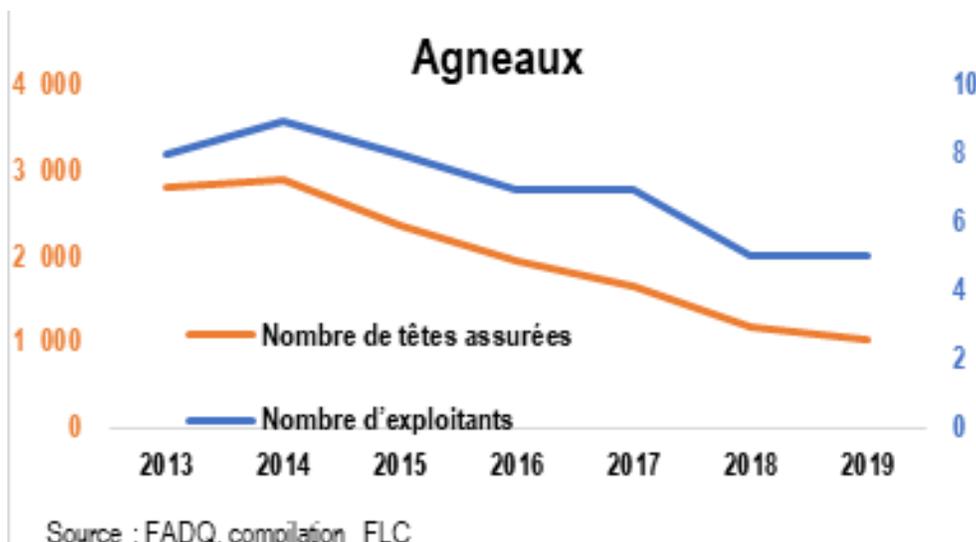
Constats

- Le secteur ovin est en difficulté.
- Le nombre d'exploitants ovin a diminué de près de la moitié entre 2013 et 2019.
- Le nombre de têtes assurées ainsi que le poids total assuré ont suivi la même tendance.



UN SECTEUR EN DIFFICULTÉ

Figure 14 Évolutions du nombre d'exploitants + le nombre de têtes assurées en production ovine au Témiscamingue, 2013 à 2019



- Le secteur ovin semble être en perte de vitesse.

Porcin

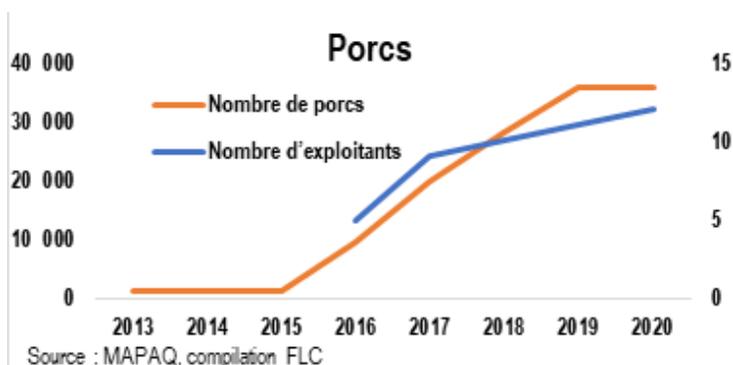
Depuis quelques années déjà, l'entreprise Olymel a construit des maternités porcines sur le territoire du Témiscamingue afin de profiter de l'avantage sanitaire de la zone géographique qui est exempte de productions porcines d'importance.

- En 2019, il y avait 8 entreprises porcines en activités sur le territoire générant un revenu total de 6 M\$



SECTEUR EN CROISSANCE

Figure 15 Évolution du nombre de porcs et du nombre d'exploitants porcins au Témiscamingue, 2013 à 2020



- Le secteur porcin est en croissance. Depuis quelques années déjà, l'entreprise Olymel a construit des maternités porcines sur le territoire du Témiscamingue afin de profiter de l'avantage sanitaire de la zone géographique qui est exempte de productions porcines d'importance.



Acéricole



SECTEUR À BON POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Tableau 14 Portrait de l'acériculture au Témiscamingue pour l'année 2020

Unité de gestion	Nombre de permis actifs	Superficie exploitée (ha)	Nombre d'entailles
Total (unités 81 et 82)	150	1 580	273 130

Source : MERN, compilation FLC

Constats

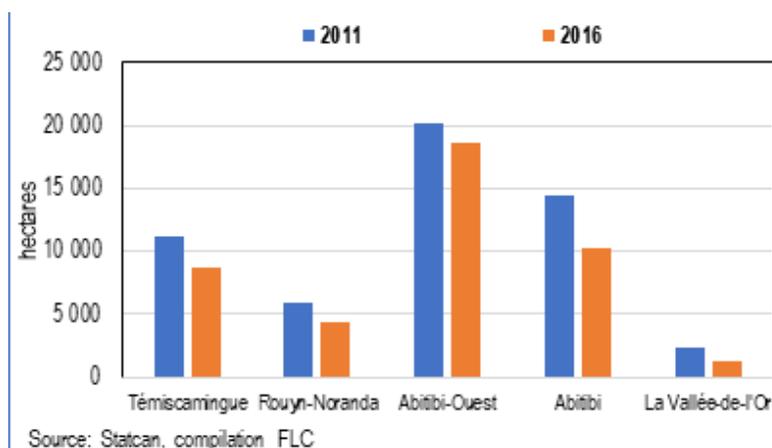
- 165 érablières recensées au Témiscamingue (entreprises équipées pour bouillir)
- Le nombre d'acériculteurs avec contingent est de 14.
- Un enjeu au Témiscamingue au niveau acéricole est de protéger les forêts publiques de la coupe de bois afin que les érables restent intacts et disponibles pour développer le potentiel de la région. réf. MERN

Foin de commerce



SECTEUR À BON POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Figure 16 Évolution des superficies (hectares) cultivées en foin en Abitibi-Témiscamingue, 2011 et 2016



- Une diminution des superficies cultivées en foin au Témiscamingue

*Un potentiel de développer la filière foin dans la région existe, considérant la forte demande des dernières années au Québec, causée par les mauvaises récoltes engendrées par des périodes de sécheresse.



Agrotourisme



SECTEUR À BON POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Tableau 15 Exemple de produits que l'on retrouve dans l'offre agrotouristique du Témiscamingue

Type de produits
Artisanat
Boulangeries
Chocolats
Produits acéricoles
Fruits et légumes
Vin
Champignons
Miel
Produits forestiers
Alcool de fruits
Pommes de terre
Fromages
Autres

Source : Répertoires agroalimentaires Goûtez l'Abitibi-Témiscamingue

Information complémentaire

- En 2017, une estimation de 713 000 visiteurs pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue engendrant environ 146 M\$ de dépenses dans toute la chaîne de valeur du tourisme (hôtels, restaurants, agrotourisme, etc.) de la région administrative. Ces chiffres sont en hausse par rapport à 2011. Cependant, ces données représentent 1,9% du tourisme au Québec qui se rend en Abitibi-Témiscamingue avec 1,5% de dépenses totales. Il y a donc place au développement pour ce secteur.

Biologique

- En date du 11 février 2021, au Témiscamingue, il y avait 18 entreprises agricoles certifiées biologiques et 3 entreprises agricoles pré certifiées biologiques. L'entièreté des 18 entreprises agricoles certifiées biologiques au Témiscamingue effectue de la production et 2 y font aussi de la transformation.

Agroforesterie

Produits forestiers non ligneux (PFNL)

- Un projet triennal portant sur le développement de la filière PFNL a été initié par la MRC de Témiscamingue, en concertation avec la communauté autochtone de Timiskaming First Nation (TFN).



DIMENSION : ACTEURS

Démographie

Population totale

Tableau 16 Évolution de la population dans la MRC de Témiscamingue, Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2001 à 2018

Municipalité	2001	2006	2011	2016	2018 ^e	Densité
MRC Témiscamingue	17 504	16 985	16 425	15 980	15 846	1,0
Abitibi-Témiscamingue	148 934	143 872	145 690	146 717	147 508	2,5
Québec	7 396 331	7 631 552	7 977 989	8 164 361	8 390 499	6,0

Sources : Statistique Canada 2011-2016, ISQ 2018, compilation FLC
e : estimation faite par l'ISQ

Constats

- Augmentation légère de la population entre 2006 et 2011 dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Diminution constante de la population au Témiscamingue entre 2001 et 2016.
- L'augmentation de la population au Québec est importante comparativement à celle de l'Abitibi-Témiscamingue.



PHOTO : MARIANNE LANDRY



Superficie et population des municipalités

Tableau 17 Évolution de la population selon les municipalités du Témiscamingue, 2011 et 2016

Municipalité	2011	2016
Angliers	298	303
Béarn	775	-
Belleterre	298	313
Duhamel-Ouest	828	-
Fugèreville	329	326
Guérin	305	320
Kebaowek	284	274
Kipawa (Tee Lake)	474	516
Laforce	245	231
Latulipe-et-Gaboury	304	295
Laverlochère	731	675
Lorrainville	1 328	1 272
Moffet	196	187
Nédélec	403	-
Notre-Dame-du-Nord	1 075	1 052
Rémigny	279	-
Saint-Bruno-de-Guigues	1 100	1 154
Saint-Édouard-de-Fabre	649	-
Saint-Eugène-de-Guigues	454	465
Témiscaming	2 385	2 431
Timiskaming First Nation	540	539
TNO (Lacs-du-Témiscamingue + Laniel)	69	-
Ville-Marie	2 595	2 584
Winneway	219	104
MRC Témiscamingue (Total)	16 425	15 980
Abitibi-Témiscamingue	145 690	146 717
Québec	7 977 989	8 164 361

Sources : Statistique Canada, PDZA MRCT 2015, compilation FLC
 - : aucune donnée

Constats

- Diminution de 500 habitants dans la MRCT entre 2011 et 2016.
- Les villes telles Ville-Marie et Témiscaming ont soit maintenu une population stable ou connu une légère hausse de population.
- Pour les autres municipalités, la situation est à la hausse ou à la baisse tout en fonction de l'endroit.



Âge de la population selon le sexe

Tableau 18 Tranche d'âge de la population selon le sexe au Témiscamingue, 2011 et 2016

Classe d'âge (ans)	2011				2016			
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%
0 à 14	1 465	1 415	2 880	17,5%	1 355	1 355	2 710	17,0%
15 à 64	5 480	5 305	10 785	65,7%	5 150	4 945	10 095	63,2%
65 et plus	1 280	1 475	2 755	16,8%	1 525	1 645	3 170	19,8%
85 et plus	100	190	290	1,8%	125	250	375	2,3%
Total	8 225	8 195	16 420	100%	8 030	7 945	15 980	100%

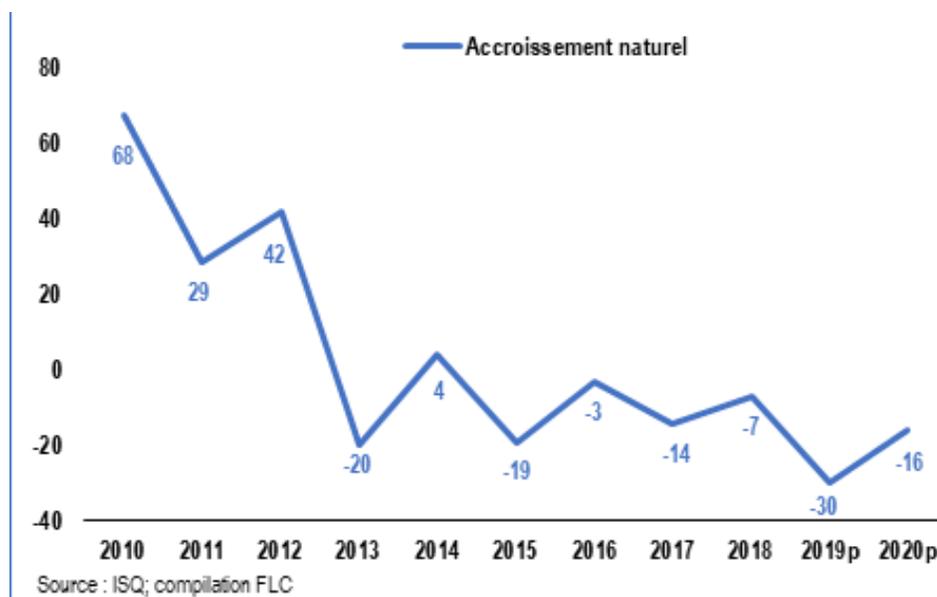
Sources : Statistique Canada, PDZA MRCT 2015, compilation FLC

Constats

- Une équité homme-femme est observable pour la tranche d'âge 0-14 ans en 2016.
- La population du Témiscamingue est vieillissante. Entre 2011 et 2016, la population ayant plus de 65 ans a augmenté alors que celle plus jeune, a diminué.

Naissance, décès

Figure 17 Évolution de l'accroissement naturel de la population tel que mesuré par le cumul des naissances et des décès de 2010 à 2020



p : données prévisionnelles

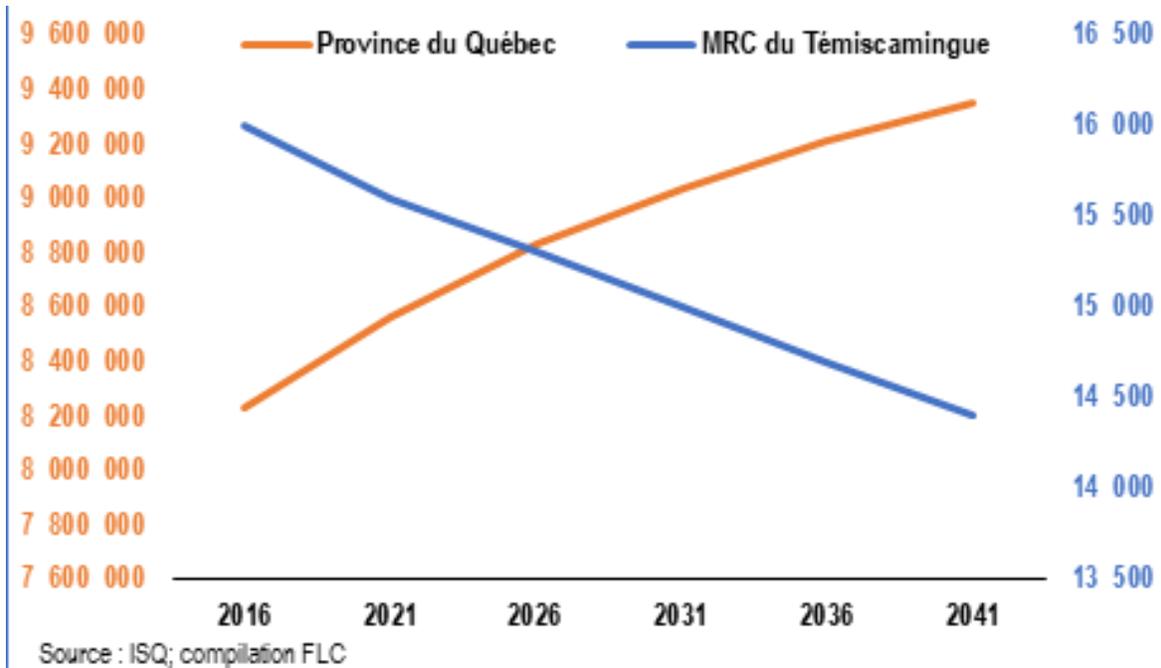
Constats

- L'accroissement naturel du Témiscamingue est négatif depuis 2015.
- Les années 2019 et 2020 sont des projections avec un accroissement qui est aussi négatif.



Prévisions démographiques

Figure 18 Évolutions de la population estimée de la province du Québec et de la MRC de Témiscamingue, 2016 à 2041



Constats

- Les prévisions montrent une baisse de 10% de la population du Témiscamingue d'ici 2041, comparativement à un accroissement de la population du Québec pour la même période. Cependant, il faut prendre ces projections avec circonspection considérant que ces estimations tiennent en compte la tendance des dernières années et que des événements non escomptés peuvent survenir.

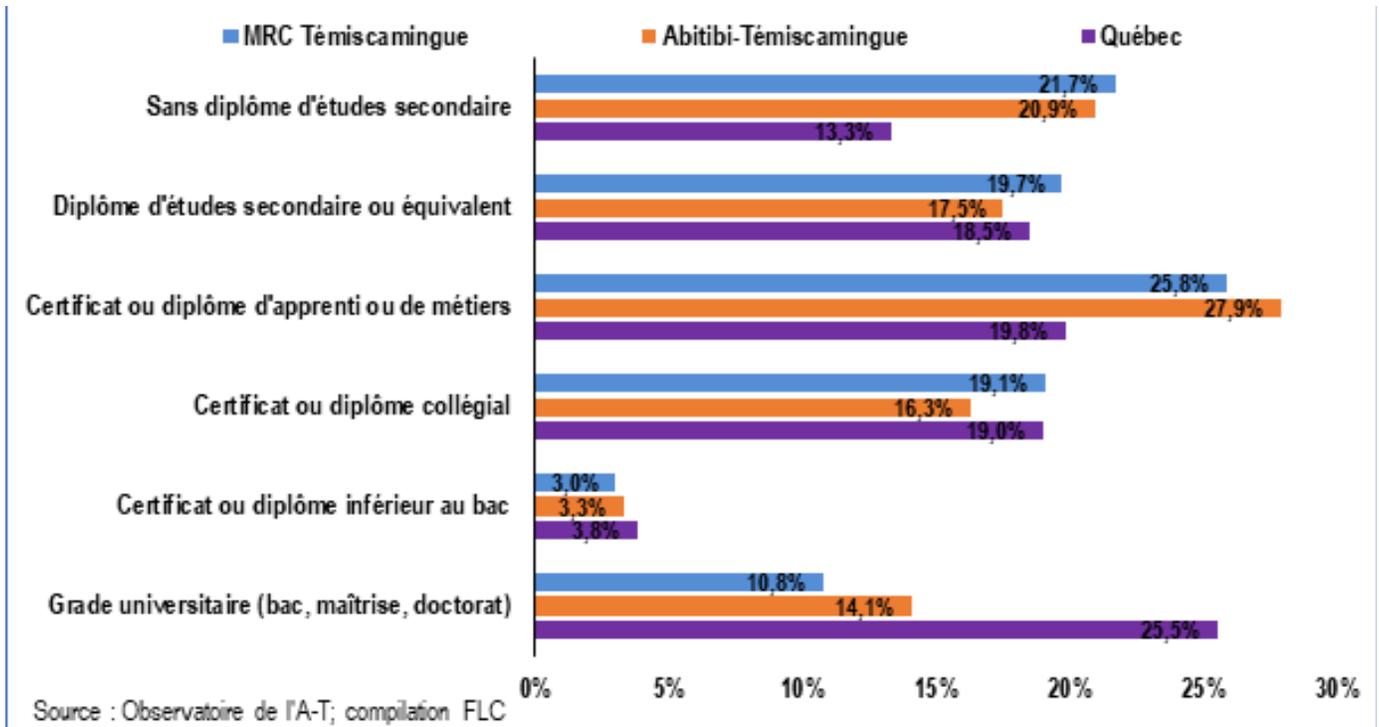


PHOTO : ANDRÉANNE HAMELIN



Scolarité

Figure 19 Proportion de la population en fonction du plus haut degré de scolarité achevé au Témiscamingue, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2020



Constats

- La proportion de population sans diplôme secondaire est plus élevée au Témiscamingue que dans la province de Québec.
- La proportion de population ayant effectué un certificat ou diplôme d'apprenti ou de métier est plus élevée au Témiscamingue que dans la province de Québec.
- La proportion de la population au Témiscamingue en possession d'un certificat ou diplôme collégial est similaire à celle de la province de Québec.
- La proportion de la population du Témiscamingue ayant effectué une formation de grade universitaire est nettement inférieure que celle de la province de Québec.



Scolarité, Sexe, Âge

Tableau 19 Niveau de scolarité selon la classe d'âge et le sexe au Témiscamingue, 2016

Classe d'âge (ans)	Sexe	Nombre	Niveau de scolarité					
			Aucun DES	DES	Certificat ou diplôme d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'étude collégiale	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au bac	Certificat ou diplôme universitaire
25-34	Masculin	760	18,4%	11,2%	40,8%	19,7%	0,0%	9,2%
	Féminin	720	14,6%	16,0%	18,8%	27,8%	1,4%	22,2%
	Total	1480	16,6%	13,5%	30,1%	23,6%	0,7%	15,5%
35-44	Masculin	910	23,6%	19,2%	31,9%	15,4%	0,0%	9,3%
	Féminin	915	17,5%	14,8%	20,8%	24,6%	3,3%	18,0%
	Total	1825	20,5%	17,0%	26,3%	20,0%	1,6%	13,7%
45-54	Masculin	1140	21,1%	19,3%	32,9%	16,7%	2,6%	7,9%
	Féminin	1170	17,9%	17,1%	20,5%	24,8%	5,1%	14,1%
	Total	2310	19,5%	18,2%	26,6%	20,8%	3,9%	11,0%
55-64	Masculin	1470	32,3%	21,4%	28,2%	12,2%	1,7%	5,1%
	Féminin	1345	21,6%	30,9%	16,4%	17,8%	5,9%	7,4%
	Total	2815	27,2%	25,9%	22,6%	14,9%	3,7%	6,2%
Total 25-64	Masculin	4280	25,0%	18,6%	32,5%	15,4%	1,3%	7,5%
	Féminin	4150	18,4%	20,8%	18,9%	23,0%	4,3%	14,2%
	Total	8430	21,8%	19,7%	25,8%	19,2%	2,8%	10,8%
Total 15 et +	Masculin	6570	30,1%	19,4%	28,6%	13,6%	1,8%	6,4%
	Féminin	6395	25,4%	22,2%	15,6%	21,0%	4,7%	11,0%
	Total	12965	27,8%	20,8%	22,2%	17,2%	3,2%	8,7%

Sources : Statistique Canada, compilation FLC

Constats

- La proportion de la population n'ayant pas terminé ses études secondaires semble être moins importante chez les plus jeunes (16,6% pour les 25-34 ans) que pour les plus vieux (27,2% pour les 55-64 ans).
- La proportion des femmes de 25-64 ans ayant obtenu un diplôme universitaire (14,2%) est près du double de celle des hommes (7,5%).
- La proportion des hommes de 25-34 ans ayant obtenu un diplôme d'une école de métier (32,5) est près du double de celle des femmes (18,9%).



Indice de vitalité économique

Tableau 20 Indice de vitalité économique selon la municipalité au Témiscamingue, 2006 et 2016

Municipalité	Indice (2006)	Indice (2016)	Indice (2018)
Angliers	-7,64	-7,15	-
Béarn	-1,71	-2,56	-4,87
Belleterre	-9,05	-11,66	-5,28
Duhamel-Ouest	7,69	10,94	7,75
Fugèreville	-2,03	-5,66	1,80
Guérin	-0,43	-4,25	-4,19
Kipawa	2,37	-0,32	1,36
Laforce	-12,83	-6,04	-5,39
Latulipe-et-Gaboury	-3,66	-13,91	-12,00
Laverlochère	0,69	0,46	-
Laverlochère-Angliers	-	-	0,63
Lorrainville	-1,43	0,32	-0,45
Moffet	-13,71	-17,28	-15,86
Nédélec	-5,2	-10,01	-9,16
Notre-Dame-du-Nord	0,22	-3,74	-6,12
Rémigny	-3,98	-8,43	-3,85
Saint-Bruno-de-Guigues	0,53	5,59	4,49
Saint-Édouard-de-Fabre	1,94	0,74	2,03
Saint-Eugène-de-Guigues	-0,63	1,87	2,96
Témiscaming	3,64	5,16	2,04
Timiskaming First Nation	-3,12	-7,76	-10,80
Ville-Marie	1,1	-0,75	-1,22
Winneway	-12,01	-6,6	-6,39
MRC Témiscamingue	-4,02	-3,04	-3,92

Source : MAMH, compilation FLC

Indice de vitalité économique : L'indice a été conçu à partir de trois indicateurs représentant chacun une dimension essentielle de la vitalité économique des territoires, soit : le marché du travail (taux de travailleurs de 25 à 64 ans); le niveau de vie (revenu médian de la population de 18 ans et plus); le dynamisme démographique (taux d'accroissement annuel moyen de la population sur une période de 5 ans).

Constats

- L'indice de vitalité économique s'est amélioré entre 2006 et 2016 passant de -4 à -3. Cependant, celui-ci reste négatif.
- Les municipalités telles Duhamel-Ouest et Saint-Bruno-de-Guigues possèdent les indices de vitalité économique les plus élevés en 2016 et ont connu une bonne amélioration de leur indice entre 2006 et 2016.
- Les municipalités telles Moffet, Latulipe-et-Gaboury et Belleterre possèdent les indices de vitalité économique les plus faibles en 2016 et ont connu une détérioration de leur indice entre 2006 et 2016



Âge et sexe des exploitants agricoles

Tableau 21 Âge et sexe des exploitants agricoles au Témiscamingue, 2010 et 2019

Strate âge des exploitants agricoles	2010				2019				
	Nb d'exploitations agricoles	Nb d'exploitants	Nb d'hommes	Nb de femmes	Nb d'exploitations agricoles	Nb d'exploitants	Nb d'hommes	Nb de femmes	Nb d'autres membres
0 à < 20 (ans)	c	c	-	c	-	-	-	-	-
20 à < 40 (ans)	68	93	63	30	54	69	48	21	-
40 à < 60 (ans)	161	231	165	66	122	174	116	58	-
60 à < 80 (ans)	51	62	49	13	73	96	74	22	-
80 (ans) et plus	c	c	c	-	c	c	c	c	-
Ne s'applique pas ou âge inconnu	c	5	-	c	7	26	-	-	26
Total	249	393	278	113	221	368	240	102	26

Source: MAPAQ; compilation FLC
 c : donnée confidentielle
 - : aucune donnée

Constats

- Il y a une diminution du nombre d'exploitations et d'exploitants agricoles entre 2010 et 2019.
- Le ratio homme-femme des exploitants agricoles semble pratiquement inchangé entre 2010 et 2019 pour les exploitants agricoles du Témiscamingue.
- Il est possible d'observer un vieillissement des exploitants agricoles du Témiscamingue. Il y a une augmentation du nombre d'exploitants dans la strate 40 à 80 ans et une diminution du nombre d'exploitants dans la strate de 20 à 40 ans.



PHOTO : JACINTHE MARCOUX



Main-d'œuvre agricole

Tableau 22 Âge moyen des producteurs agricoles au Témiscamingue selon leur sexe et le type de production, 2019

Activité principale	Âge moyen des exploitants	Âge moyen des hommes	Âge moyen des femmes
Acériculture	49,4	49,4	c
Apiculture	39,8	43,0	30,0
Autres fruits	53,0	53,3	52,7
Autres légumes frais	40,2	39,5	40,7
Autres sources de revenu	64,3	67,7	54,0
Bleuets nains	44,0	44,0	c
Bois	56,6	57,5	54,7
Bovins de boucherie	54,2	54,6	53,3
Bovins laitiers et production laitière	48,9	49,6	47,3
Caprins	49,2	51,3	47,0
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	52,2	52,2	52,2
Chevaux	61,0	c	61,0
Cultures abritées	39,9	43,0	38,6
Fourrages	52,1	54,0	48,9
Œufs	31,5	35,0	28,0
Ovins	55,8	56,6	50,0
Pommes	36,0	34,0	38,0
Pommes de terre	55,0	51,5	62,0
Porcs	54,5	54,5	c
Moyenne générale	51,1	51,9	49,1

Source : MAPAQ; compilation FLC
c : donnée confidentielle

Constats

- Les productions suivantes comprennent la main-d'œuvre moyenne la plus jeune : les œufs, les pommes, l'apiculture et les cultures abritées.
- Les productions suivantes comprennent la main-d'œuvre moyenne la plus âgée : les chevaux, le bois, l'ovin et les pommes de terre.



Tableau 23 Répartition des exploitants et des exploitations agricoles au Témiscamingue selon le sexe, les revenus bruts et le type de main-d'œuvre pour l'année 2019

	0 à < 5 (K)	5 à < 50 (K)	50 à < 150 (K)	150 à < 500 (K)	500 (K) et plus	Total
Nombre de femmes	10	24	21	29	18	102
Nombre d'hommes	16	52	55	67	50	240
Nombre de non disponible (exploitants)	6	c	c	c	18	26
Nombre d'exploitants (total)	32	76	78	96	86	368
Exploitations avec membre féminin	10	23	21	26	18	98
Exploitations avec membre masculin	15	49	48	60	31	203
Exploitations avec membre sexe non disponible	c	c	c	c	5	7
Exploitation exclusivement masculine	6	33	28	35	14	116
Exploitation exclusivement féminine	c	7	c	c	c	11
Nombre de non disponible	c	c	c	c	5	7
Exploitation mixte	9	16	20	25	17	87
Nombre d'exploitations agricoles totales	17	56	50	61	37	221
Nb d'exploit. avec main-d'œuvre, engagée	c	7	7	19	25	61
Nb d'exploit. avec main-d'œuvre familiale	15	50	48	56	28	197

Source : MAPAQ; compilation FLC
c : donnée confidentielle

Constats

- Il y a plus d'exploitations avec membre masculin (environ le double).
- Plus l'entreprise génère un revenu brut élevé, plus elle aura tendance à avoir recours à de la main-d'œuvre engagée plutôt que familiale.
- La proportion d'hommes et de femmes est similaire entre les strates de revenus de 5000\$ à 150 000\$ et 150 000\$ et plus, soit d'environ 30% de femmes exploitantes et 70% d'hommes exploitants. (26 entreprises qui n'ont pas identifié le sexe des exploitants n'ont pas été prises en compte).

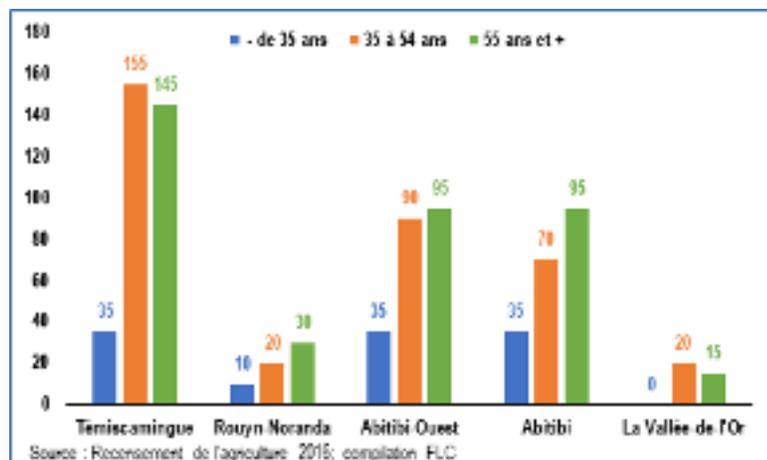


Relève agricole



LE TÉMISCAMINGUE : UNE MAJORITÉ DE PRODUCTEURS AGRICOLES DANS LA FORCE DE L'ÂGE ET UN BESOIN EN RELÈVE

Figure 20 Nombre d'exploitants agricoles par MRC de l'Abitibi-Témiscamingue en fonction de leur âge, 2016



Constats

- La majorité des propriétaires d'entreprises au Témiscamingue sont dans la force de l'âge.
- Objectif : attirer la relève

DIMENSION : CADRE POLITIQUE

Bilan des aides financières

Tableau 24 Aides financières attribuées au Témiscamingue selon différents programmes, 2012 à 2018

Programme	2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	Nb	M\$	Nb	M\$	Nb	M\$	Nb	M\$	Nb	M\$	Nb	M\$	Nb	M\$
Prêts agricoles et forestiers	86	10,4	60	6,7	53	8,8	42	7,6	48	14,2	43	12,6	56	16,1
Programme d'appui à la relève	c	-	c	-	c	-	c	-	c	-	c	-	8	
Assurance-récolte	163	0,9	164	0,4	155	1,7	133	0,4	124	0,6	129	0,8	130	4,0
Assurance stabilisation des revenus agricoles	161	3,9	148	4,3	136	3,5	131	3,8	124	4,4	121	3,2	122	3,5
Programmes Agri	196	1,3	194	1	177	1,4	170	1,1	170	1,4	163	1,3	162	1,3

Source : FADQ; compilation FLC
c : confidentiel

Constats

- Le programme de prêts agricoles et forestiers est celui qui représente la valeur monétaire la plus élevée déboursée par la FADQ dans la région, suivie par le programme stabilisation des revenus agricoles.
- L'année 2018 marque des déboursés supérieurs pour le programme d'assurance récolte dans la région.
- L'évolution des programmes Agri reste relativement stable.



Tableau 25 Appui financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au Témiscamingue, 2019/20

Programme / Mesure	
Aide aux investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique	242 901\$
Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région	42 214\$
Crédit de taxes foncières agricoles	933 364\$
Initiative ministérielle « Productivité végétale » 2018-2020	137 864\$
Prime-Vert 2013-2018	22 216\$
Prime-vert 2018-2023	85 933\$
Programme ASAQ	182 226\$
Programme d'accès aux marchés (région)	13 330\$
Programme d'appui aux expositions agricoles	15 616\$
Programme d'appui aux fromageries	18 117\$
Programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique	22 788\$
Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec (régionale)	2 464\$
Programme de soutien au drainage et au chaulage	196 658\$
Territoires : Relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille	117 087\$
Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité	184 288\$
Transition ASAQ vers PISAQ	18 120\$
Total	2 221 856\$

Source : MAPAQ compilation FLC

Constats

- Le ministère de l'Agriculture offre des appuis dans différentes sphères de l'agriculture dans la région.
- Le volet développement économique représente les montants d'appui les plus élevés parmi tous les volets indiqués.
- 42% des aides sont versées sous forme de crédit des taxes foncières agricoles.

Tableau 26 Bilan des aides financières versées par le MAPAQ au Témiscamingue, 2016/17 à 2019/20

	2016/17		2017/18		2018/19		2019/20	
	# de paiements	\$						
Total des aides programmes MAPAQ	1 672	641 842 \$	1 578	1 217 635 \$	1 874	1 149 205 \$	1 581	1 288 493 \$
Remboursement des taxes municipales	168	846 822 \$	115	928 185 \$	114	1 036 031 \$	104	933 364 \$
Grand total	1 840	1 488 664 \$	1 693	2 145 820 \$	1 988	2 185 236 \$	1 685	2 221 856 \$

Source: L'entrepôt de données ministériel (EDM), MAPAQ, consultation octobre 2020; compilation FLC

Constat

- L'évolution du grand total en monétaire est à la hausse entre 2016/17 et 2019/20 de 50%.



Aide à la relève

Tableau 27 Nombre d'aides à la relève au Témiscamingue , 2014-15 à 2018-19

Période	Nombre de personnes (A-T + Nord du Qc)	Nombre de personnes (Québec)
2014-15	c	462
2015-16	c	398
2016-17	c	478
2017-18	c	462
2018-19	8	507

Source : FADQ; compilation FLC
c : confidentiel

Constat

- L'année 2018-2019 marque un tournant par rapport aux années antérieures avec 8 personnes qui ont fait des demandes à titre de relève agricole.



PHOTO : CATHY FRASER



DIAGNOSTIC

PHOTO : CHRISTIAN BERGERON



DIAGNOSTIC

INTERNE	FORCES <ul style="list-style-type: none">• Disponibilité de l'eau et des terres• Qualité des terres• Terres disponibles pour valoriser les fumiers• Grands espaces• Microclimat• Qualité du milieu agricole• Qualité des produits• Noyau d'entreprises performantes et d'avenir• Acteurs du milieu intéressés et dévoués	FAIBLESSES <ul style="list-style-type: none">• Éloignement de la région et des marchés• Diversité de production• Méconnaissance de la qualité du milieu• Peu de producteurs, peu de services• Rentabilité• Capacité de financement• Petite région peu écoutée par le gouvernement• Éparpillement• Faible pourcentage de drainage souterrain• Acidité du sol• Main-d'œuvre• Manque d'entrepreneurs agricoles
EXTERNE	OPPORTUNITÉS <ul style="list-style-type: none">• Développement des formes innovantes de production (petites fermes, semence élite, etc.)• Diversification des productions et des méthodes de produire• Agriculture biologique• Disponibilité des terres agricoles (qualité à vérifier) et coût abordable• Grand potentiel de développement• Agriculture jeune• Former ou attirer de la main-d'œuvre	MENACES <ul style="list-style-type: none">• Dévitalisation du territoire• Diminution de la production animale qui amène un déséquilibre entre la production animale et végétale• Manque de relève entrepreneuriale• Accaparement des terres• Conflit d'usage du territoire avec d'autres secteurs économiques• Endettement et/ou manque de financement traditionnel et patient



VISION & VALEURS

PHOTO : JÉRÔME DESJARDINS



VISION ET VALEURS

La zone agricole du Témiscamingue, un monde généreux d'opportunités qui fait la fierté de sa communauté!

Là où on vit et là où on se mobilise pour déployer proactivement un développement durable par et pour les gens de la collectivité.

Les valeurs : Entrepreneuriat, Innovation, Savoir-faire, Épanouissement, Respect

- **Entrepreneuriat** : L'entrepreneuriat local, moteur du développement de la zone agricole, est proactif, créatif, dynamique et déterminé.
- **Innovation** : L'innovation, signature identitaire de la zone agricole, permet le rayonnement des atouts naturels de la région et assure la propulsion des entreprises et projets du territoire.
- **Savoir-faire** : Le savoir-faire, ingrédient essentiel de la rentabilité et de la performance des entreprises, est catalysé par l'expertise, la formation et le transfert des connaissances.
- **Épanouissement** : L'épanouissement au sein d'un cadre de vie sain, naturel et généreux, valeur profonde de la MRC, permet à la relève, aux entrepreneurs, à la main-d'œuvre, aux intervenants et autres partenaires d'exprimer leur plein potentiel.
- **Respect** : Le respect de tous, ligne directrice du déploiement du PDZA, se traduit par l'écoute et l'établissement de synergies entre les acteurs du milieu. Elle permet la cohabitation et la complémentarité entre les différents modèles d'entreprises.

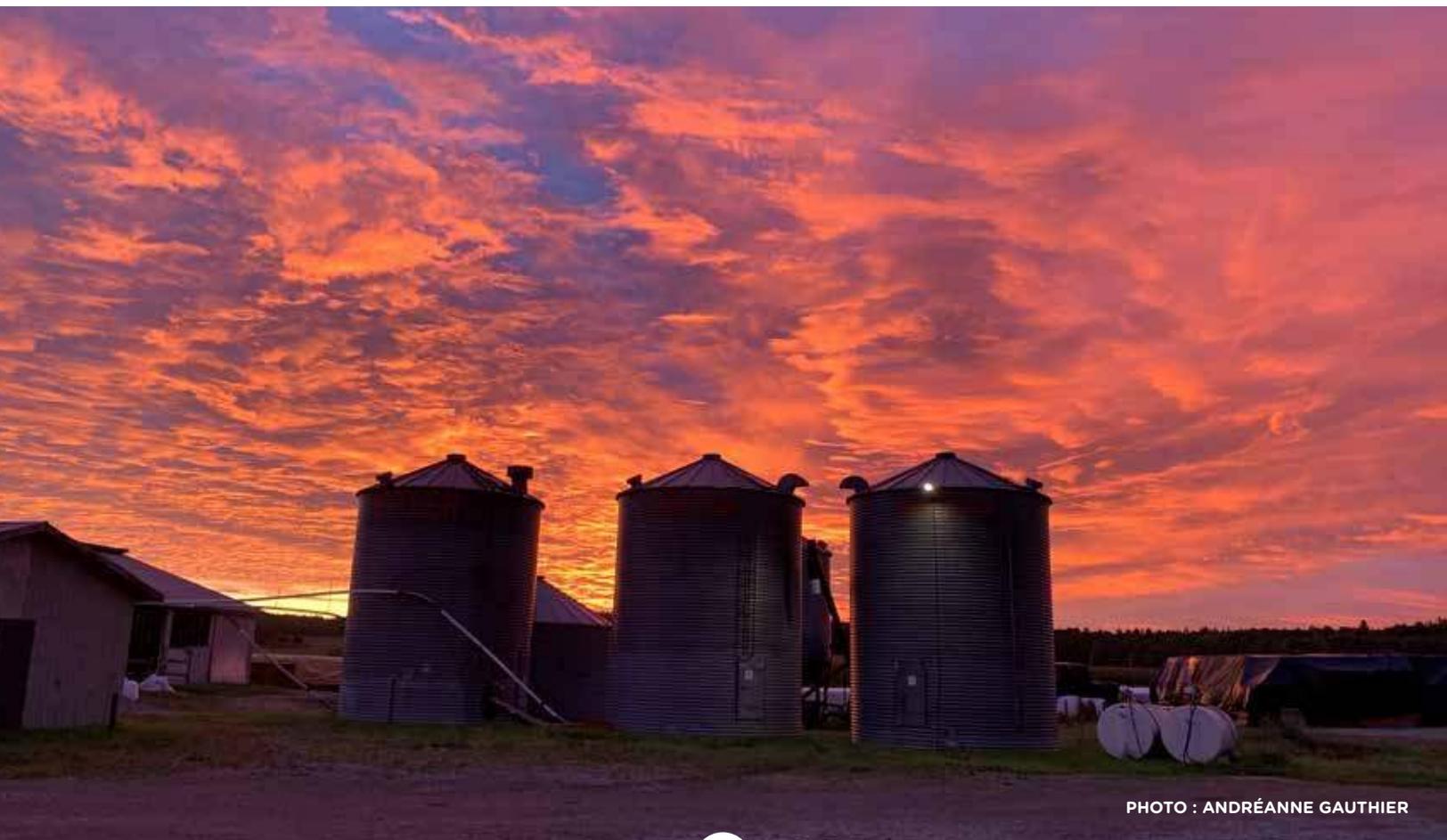


PHOTO : ANDRÉANNE GAUTHIER

PLAN D'ACTION



PHOTO : LYNE GIRONNE



1. MISE EN OEUVRE : Assurer la mise en œuvre concertée du plan de développement par le milieu			
Moyens	Responsables	Conditions de réalisation	Échéancier
1.1 Mandater le Comité municipal agricole et agroalimentaire (CMAA) pour assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action	MRCT	Agent de développement agro pour l'animation du comité et des activités du comité	2021-2026
1.2 Dédier une personne-ressource (agent de développement agricole et agroalimentaire) pour accompagner le CMAA dans ses travaux	MRCT	Agent de développement agro	2021-2026
1.3 Effectuer un suivi du plan d'action et de l'état d'avancement des projets qui en découle avec le CMAA sur une base régulière (plusieurs rencontres de courte durée) a. Effectuer une rencontre de mi-parcours avec le Comité de pilotage	MRCT (Agent de développement agro)	Rencontre et suivi sur une base régulière Rencontre avec le comité de pilotage à la mi-parcours	2021-2026
1.4 Maintenir des discussions régulières avec les partenaires du milieu et les collaborations (minimalement 1 fois par année). a. Sonder et impliquer les partenaires du milieu sur les séquences d'élaboration des différents projets qui découleront du PDZA b. Communiquer l'état d'avancement des actions et des projets auprès des acteurs impliqués dans le milieu (ex. : infolettre) c. Créer un lien sur la page web de la MRCT dirigeant l'internaute vers les informations relatives au développement du secteur agricole et agroalimentaire + actions de mise en œuvre du plan d'action du PDZA d. Présenter le bilan des réalisations du PDZA 2015-2020 (ex. : vidéo)	MRCT (Agent de développement agro / coordonnatrice en communication)	Élaboration d'un plan de communication annuel, adapté selon l'évolution des actions Financement des actions de communication Rencontres sur une base régulière	2021-2026
Indicateurs de performance : <ul style="list-style-type: none"> Réaliser 5 rencontres par année du CMAA Réaliser un rapport d'activité annuel des actions qui sera soumis au conseil de la MRC et des partenaires du milieu Maintien en poste d'un agent de développement agricole et agroalimentaire pour la MRCT Mise en place d'outils de communication efficaces et efficients en fonction des publics cibles Nombre de personnes rejointes pour les actions de communication lorsque la donnée est disponible Réaliser une rencontre de mi-parcours avec le comité de pilotage 			

2. SIGNATURE : Mobiliser les acteurs du milieu agricole et agroalimentaire autour de la signature Témiscamingue

Moyens	Responsables	Conditions de réalisation	Échéancier
<p>2.1 Adapter l'image de marque du Témiscamingue à l'agrotourisme</p> <p>a. Identifier les attributs et forces du territoire ainsi que les produits agrotouristiques témiscamiens</p> <p>b. Développer la marque agrotouristique</p> <p>c. Déployer une stratégie d'attraction agrotouristique avec l'image de marque</p> <p>I. Ajouter le terme Témiscamingue à la route des saveurs</p> <p>II. Décliner l'image de marque "Témiscamingue, là où on vit" au secteur agricole et agroalimentaire</p>	<p>MRCT (Agent de développement agro / agent de développement en tourisme / coordonnatrice en communication) CMAA</p>	<p>Financement du projet</p> <p>Ressources humaines</p> <p>Élaboration d'un plan de travail</p>	<p>2021-2022</p>
<p>2.2 Favoriser la synergie des actions en lien avec la stratégie touristique et celle d'attraction territoriale</p> <p>a. Réseauter et concerter les acteurs du milieu à cet effet</p> <p>b. Actualiser la route des saveurs, identifier des produits du terroir et des produits transformés sur le territoire</p> <p>c. S'assurer que les produits de la route du terroir se retrouvent sur les plateformes disponibles (ex: dans les marchés publics, les points de vente agrotouristiques, sur le site goutezat.com ou tout autre site de vente en ligne et à la foire gourmande)</p> <p>d. Développer des forfaits et promotions (rabais et autres) agrotouristiques (lien à faire avec les sites touristiques tel que le parc Opémican)</p> <p>e. Évaluer l'opportunité de créer une identité géographique protégée dans une production phare ou porteuse (IGP)</p> <p>f. Miser sur les relations en collaboration avec les Premières Nations.</p> <p>IV. S'assurer qu'ils s'associent à la signature de la région et à la route des saveurs</p>	<p>MRCT (Agent de développement agro / agent de développement en tourisme / agent de développement culture / coordonnatrice en communication) CMAA</p> <p>Collaborateurs : SDT / MAPAQ / UPA / Municipalités / entreprises</p>	<p>Financement du projet</p> <p>Ressources humaines</p> <p>Élaboration d'un plan de travail</p>	<p>2021-2026</p>
<p>2.3 Documenter les clientèles cibles qui sont plus enclines à s'établir au Témiscamingue et clarifier l'argumentaire d'attrait à promouvoir et à mettre de l'avant.</p> <p>a. S'assurer de la rétention des nouvelles clientèles</p>	<p>MRCT (agent de développement agro / agent de développement en accueil et rétention / coordonnatrice en communication) CMAA</p> <p>Collaborateur : MAPAQ</p>	<p>Financement du projet</p> <p>Ressources humaines</p> <p>Élaboration d'un plan de travail</p>	<p>2021-2023</p>
<p>Indicateurs de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> Établissement d'un portrait des nouveaux établissements d'entreprises au Témiscamingue Réalisation d'au moins cinq actions de promotion d'ici 2026 mettant en relief l'image de marque du Témiscamingue 			



3. ATTRACTIVITÉ : Déployer une stratégie d'attractivité agricole et agroalimentaire

Moyens	Responsables	Conditions de réalisation	Échéancier
<p>3.1 Élaborer et mettre en œuvre un plan de dynamisation du milieu de vie pour attirer et conserver la relève agricole et agroalimentaire</p> <p>a. Présentations aux finissants en agriculture et agroalimentaire sur les attraits de la région</p> <p>b. Réfléchir aux synergies avec Arterre</p> <p>c. Inviter la relève aux soirées du Comité d'entrepreneurs agroalimentaires (voir point 5)</p> <p>d. Contribuer à identifier les différentes relèves intéressées et intéressantes au territoire</p> <p>e. Monter une cellule de mentorat avec des entreprises performantes pouvant en parrainer d'autres</p>	<p>MRCT (équipe d'agents de développement) / CMAA</p> <p>Collaborateurs : MAPAQ / UPA / Réseau Agriconseils / Centre Frère-Moffet / Municipalités</p>	<p>Coordination de l'action</p> <p>Ressources humaines</p> <p>Élaboration d'un plan de travail</p>	2022-2026
<p>3.2 Assurer la présence d'une main-d'œuvre qualifiée agronomique et de service (provenant d'ici et d'ailleurs) sur le territoire, ainsi que la présence physique de services-conseils (indépendants), d'expertises et d'animation adaptés dans la région.</p> <p>a. Identifier les actions possibles avec Agricarrière, CEA et centres CJET, CSSLT (miser sur les TET et TEP)</p> <p>b. Effectuer des soirées de formations et réseautage en continu</p> <p>c. Développer une CUMO (coopérative d'utilisation de la main-d'œuvre)</p> <p>d. Évaluer la possibilité d'offrir des formations DEP jumelées avec d'autres pays pour favoriser des échanges de connaissances et de main-d'œuvre qualifiée</p> <p>Ex. : maisons familiales rurales</p> <p>e. Discuter des avenues possibles avec le MAPAQ (PAD), la FADQ, Réseau Agri-Conseil et/ou autres organisations pertinentes</p>	<p>MRCT (agent de développement agro) CMAA</p> <p>Collaborateurs: CJET / CSLT / MAPAQ / UPA / Réseau Agriconseils / SDT / Municipalités</p>	<p>Coordination de l'action</p> <p>Ressources humaines</p> <p>Élaboration d'un plan de travail</p> <p>Financement du projet</p>	2021-2026
<p>3.3 Valoriser les attributs/forces et opportunités de la région dont le statut sanitaire, tant au niveau agronomique que santé publique, afin d'attirer de l'entrepreneuriat.</p> <p>a. Identifier les filières potentiellement intéressées et intéressantes à venir s'établir ou développer des partenariats dans la région pour ses attributs/forces et statut sanitaire (Ex : semences certifiées biologiques, etc.)</p> <p>b. Favoriser les échanges sur le statut sanitaire entre les citoyens, les municipalités et les promoteurs afin d'assurer une harmonie des besoins entre les différents partis.</p> <p>I. Ex : porc - conférence de Martin Pelletier</p> <p>c. S'assurer d'un réseau internet performant sur le territoire</p>	<p>MRCT (agent de développement agro)</p> <p>Collaborateurs : UPA / MAPAQ / URDAAT / Municipalités</p>	<p>Ressources humaines</p> <p>Financement du projet</p> <p>Élaborer un plan de travail</p>	2021-2026
<p>Indicateurs de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rejoindre un minimum de 100 personnes par année • Au moins un séjour exploratoire agricole est organisé aux deux ans • Réalisation de fiches techniques et descriptives des statuts et opportunités à promouvoir 			



4. PÔLE INNOVANT : Soutenir le pôle d'excellence en agriculture innovante sur le territoire Témiscamien

Moyens	Responsables	Conditions de réalisation	Échéancier
<p>4.1 Donner les moyens au pôle d'excellence en agriculture innovante de favoriser l'essor des entreprises innovantes (modes de tenure, modes de financement, types de culture, etc.) et durables permettant de valoriser les atouts naturels de la région et de diversifier davantage son éventail de production.</p> <p>a. Promouvoir les modèles d'affaires innovants (ex. : public-privé, développement des petites terres)</p> <p>b. Intégrer l'innovation agroalimentaire à l'image de marque (ex. : Production des semences certifiées biologiques)</p> <p>c. Rassembler tous les acteurs interpellés par l'agriculture innovante autour de la table afin de bonifier les échanges/discussions et d'assurer une unité mobilisatrice dans la prise de décision</p> <p>d. Assurer un soutien technique pour les productions innovantes et pour le secteur de l'agro-transformation</p> <p>e. Partager des fiches de potentiels de production de cultures innovantes</p> <p>f. Tabler sur le développement durable, l'environnement (pesticides, protection des cours d'eau, préservation de la qualité des sols, séquestration du carbone, etc.) et s'assurer que ces éléments soient considérés pour l'ensemble du secteur agricole.</p>	<p>MRCT (agent de développement agro) / CMAA</p> <p>Collaborateurs: SDT, URDAAT, MAPAQ / Réseau Agriconseils / UPA / Municipalités</p>	<p>Ressources humaines</p> <p>Financement des projets</p> <p>Cadre d'échange</p> <p>Soutien technique</p>	<p>2021-2026</p>
<p>Indicateurs de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et importance des initiatives locales appuyées et concordant avec le pôle d'excellence en agriculture innovante 			



5. INVESTISSEMENTS : Stimuler la réalisation des projets d'investissement par les entrepreneurs agricoles et agroalimentaires

Moyens	Responsables	Conditions de réalisation	Échéancier
<p>5.1 Collaborer à la mise en place des leviers nécessaires au maintien de la propriété des terres et pour soutenir les acteurs du milieu dans leur projet de développement</p> <ol style="list-style-type: none"> Identifier des partenaires financiers et les réseauter pour la mise en place d'un fonds d'investissement local (public-privé) Monter un inventaire des terres selon leur potentiel Partager un document informatif sur les différentes options de tenure des terres Amoindrir les barrières bureaucratiques avec la CPTAQ quant à l'accès aux terres pour des projets innovants 	<p>MRCT (agent de développement agricole) / CMAA</p> <p>Collaborateurs : MAPAQ / FADQ / Réseau Agriconseils / CRAAQ / UPA / Municipalités</p>	<p>Financement du projet</p> <p>Ressources humaines</p> <p>Cadre d'échange</p> <p>Élaborer un plan de travail</p>	2023-2026
<p>5.2 Demander des services structurants du MAPAQ/FADQ au niveau des programmes et des ressources stimulant le développement (Financement, expertise, etc.)</p> <ol style="list-style-type: none"> Évaluer les opportunités de microcrédit pour des microentreprises et déterminer quelles instances consulter concernant ce dossier Étudier la formule vendeur-prêteur afin de l'utiliser davantage et plus efficacement. Les vendeurs doivent être plus au courant des avantages de cet outil pour eux. Identifier les règlements à améliorer et les adaptations nécessaires pour favoriser le développement (modulation réglementaire) et faire les demandes requises (notamment à la CPTAQ) 	MRCT - SDT	<p>Représentation</p> <p>Ressources humaines</p> <p>Élaborer un plan de travail</p> <p>Financement du projet</p>	2022-2026
<p>5.3 Assurer une pérennité et un développement des secteurs et entreprises existantes</p> <ol style="list-style-type: none"> Développer un plan de relance durable de l'industrie bovine et ovine dans la région Appuyer les secteurs laitiers et acéricoles dans leurs démarches d'accroître le contingent en région Appuyer les secteurs céréaliers dans leurs démarches d'identification et de développement des cultures à valeur ajoutée (différents niveaux de transformation) 	<p>MRCT- SDT</p> <p>Collaborateurs : UPA/ Réseau Agriconseils / URDAAT/SDT/MAPAQ/ Municipalités</p>	<p>Financement du plan de relance</p> <p>Ressources humaines</p> <p>Élaborer un plan de travail</p>	2021-2026
<p>Indicateurs de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer les plaidoyers en lien avec le financement des entreprises agricoles et agroalimentaires du Témiscamingue Faire les représentations nécessaires auprès des interlocuteurs et décideurs Mise en place des programmes de financement et mesures de soutien qui répondent aux besoins du Témiscamingue 			



6. MARCHÉS : Dynamiser l'accès aux marchés

Moyens	Responsables	Conditions de réalisation	Échéancier
6.1 Travailler en concertation avec les acteurs du milieu pour favoriser l'accès à une infrastructure d'abattage permanente tout en assurant une mobilisation régionale autour du/des projets	MRCT / MAPAQ / UPA Collaborateurs: entreprises	Représentation Démarches politiques Financement du/des projets	2021-2026
6.2 Recruter un commissaire industriel (agent de développement socio-économique) (Exemple : Ontario, Nouveau-Brunswick) afin de faciliter l'investissement au Témiscamingue (ex. : projet bovin-ovin, autres projets) a. Préciser un échéancier et les objectifs à atteindre	MRCT / SDT	Financement du projet Élaborer un plan de travail	2021-2026
6.3 Assurer la présence accrue de la première et deuxième transformation des matières premières agricoles au Témiscamingue (conserver les étapes de transformation menant à la valeur ajoutée dans la région) a. Centre de criblage b. Centre de transformation agricole	MRCT (agent de développement agro) / SDT Collaborateurs: Entreprises	Financement des projets Ressources humaines	2022-2026
Indicateurs de performance : <ul style="list-style-type: none"> • Ressource embauchée • Des nouveaux marchés pour les produits agricoles et agroalimentaires du Témiscamingue sont identifiés par le commissaire industriel • Augmentation du nombre d'installations de transformation 			



7. CONNAISSANCES : Contribuer à l'accès au développement et transfert des connaissances			
Moyens	Responsables	Conditions de réalisation	Échéancier
7.1 Appuyer la mise en place d'un réseau de parcelles de démonstration <ul style="list-style-type: none"> a. Préciser les besoins <ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux procédés • Productions innovantes • Nouvelles technologies b. Identifier les sources de financement à long terme c. Déployer une stratégie de mise en place d'un réseau de parcelles de démonstration 	MRCT / URDAAT / MAPAQ Collaborateurs: producteurs.	Financement des projets Ressources humaines Élaborer un plan de travail	2021-2026
7.2 Collaboration en continu avec l'URDAAT au niveau de la recherche et développement sur les enjeux d'actualité du secteur agricole du Témiscamingue <ul style="list-style-type: none"> a. Assurer un lien de communication des besoins du milieu avec leur comité de gestion 	MRCT / URDAAT / SDT	Financement des projets Ressources humaines	2021-2026
7.3 Élaborer une plateforme facilitant l'implantation des entreprises <ul style="list-style-type: none"> a. Préciser les besoins b. Définir le modèle le plus porteur 	SDT / MRCT	Financement du projet Ressources humaines Élaborer un plan de travail	2023-2026
Indicateurs de performance : <ul style="list-style-type: none"> • Des projets de recherche ayant un impact sur la production agricole du Témiscamingue sont soutenus par le territoire du Témiscamingue • Nombre de nouveaux établissements en agriculture 			





BIBLIOGRAPHIE

1. Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ, 2017). Données sur le territoire en zone agricole par région administrative, par MRC et par territoire équivalent au 31 mars 2017. En ligne : http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2016-2017/contenu/pdf/14-annexestat.pdf
2. Financière agricole du Québec (FADQ, 2020). Bulletin Transac-TERRES 2020. En ligne : <https://www.fadq.qc.ca/salle-de-presse/bulletins-dinformation/bulletin-transac-terres/bulletin-transac-terres-2020/>
3. Goûtez AT (Goûtez AT, 2021). Répertoire agroalimentaire. En ligne: <https://goutezat.com/>
4. Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2021). Statistiques par territoires. En ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/statistiques/par-territoires>
5. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH, 2020). Indice de vitalité économique En ligne : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/indices-connaissances-et-outils/indices/indice-de-vitalite-economique/>
6. Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ, 2021). Données et informations fournies dans le cadre de la mise à jour du Plan de développement de la zone agricole du Témiscamingue 2021-2026.
7. MRC Témiscamingue (MRCT, 2021). Données et informations partagées dans le cadre de la mise à jour du Plan de développement de la zone agricole du Témiscamingue 2021-2026.
8. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (OAT, 2020). Tableau de bord de l'Abitibi-Témiscamingue Édition 2020. En ligne : http://www.observat.qc.ca/documents/publication/oat_tableau_bord_2020_vf.pdf
9. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (OAT, 2020). Statistiques. En ligne : <https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques#.YLUepahKiUk>
10. Plan de développement de la zone agricole du Témiscamingue 2015-2020.
11. Portail Bio Québec (Portail Bio Québec, 2021). Nombre d'entreprises actuellement pré certifiées et certifiées biologiques par région. En ligne : <https://www.portailbioquebec.info/entreprises-produits-certifies-ou-activites-precertification#entreprise-profil-code-7213>
12. Producteurs de lait du Québec (PLQ, 2021). Section Abitibi-Témiscamingue, Données et informations partagées dans le cadre de la mise à jour du Plan de développement de la zone agricole du Témiscamingue 2021-2026.
13. Statistique Canada (Statistique Canada, 2016). Recensement de 2001 à 2016. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=ER&Code1=2465&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchType=Begins&SearchPR=01&BI=All>



GUIDE CPTAQ

PHOTO : NANCY GUIMOND



Guide à l'intention de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'étude des demandes d'autorisation, d'exclusion et d'inclusion.

Mise en situation

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) est chargée de décider des demandes d'autorisation qui lui sont soumises en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, relativement à l'utilisation à des fins autres qu'agricoles, au lotissement et à l'aliénation d'un lot de même qu'à l'exclusion et à l'inclusion d'un lot à la zone agricole. Dans l'étude des demandes qui lui sont soumises, la CPTAQ applique les critères de décision prévus à l'article 62 de la loi. Ces critères sont classés en 3 catégories : obligatoires, facultatifs et non applicables.

Critères de décision de la CPTAQ

Obligatoires

Pour rendre une décision ou émettre un avis ou un permis dans une affaire qui lui est soumise, la commission doit se baser sur :

1. le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants;
2. les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture;
3. les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants notamment, compte tenu des normes visant à atténuer les inconvénients reliés aux odeurs inhérentes aux activités agricoles;
4. les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale;
5. la disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture;
6. l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;
7. l'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région;
8. la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;
9. l'effet sur le développement économique de la région sur preuve soumise par une municipalité régionale de comté, une municipalité, un organisme public ou un organisme fournissant des services d'utilité publique;
10. les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie;

Facultatifs

Elle peut prendre en considération :

1. un avis de non-conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire transmis par une municipalité régionale de comté;
2. les conséquences d'un refus pour le demandeur.

Non applicables

Pour rendre une décision, la commission ne doit pas prendre en considération :

1. le fait que l'objet de la demande soit réalisé en tout ou en partie;
2. les conséquences que pourrait avoir la décision sur une infraction déjà commise;
3. tout fait ou autre élément ne se rapportant pas à l'une des dispositions des articles 12, 61.1, 61.2, 62 et 65.1;



Ces dernières années, la CPTAQ a fait l'objet de nombreuses critiques (Rapport Pronovost, monde municipal, etc.), les décisions rendues dans le cadre de l'application de la loi, ne favorisant pas un développement optimal dans les régions rurales ou éloignées. Alors que plusieurs communautés rurales misent sur la diversification pour relancer leur économie et attirer de nouvelles entreprises et familles, le zonage agricole agit souvent comme un frein. Le maintien absolu des unités de production dans leurs dimensions présentes (contrôle du morcellement) empêche la création de petites fermes ou l'émergence d'activités agricoles qui se prêteraient mieux à d'autres modèles de gestion et de production, tout en contribuant efficacement à l'effort d'autonomie alimentaire, à des méthodes de circuits courts et à des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement.

Le 16 juin 2017, la loi 122 (Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs) est entrée en vigueur. Elle est venue ajouter un 11^e critère obligatoire :

- Pour rendre une décision ou émettre un avis ou un permis dans une affaire qui lui est soumise, la commission doit se baser sur, le cas échéant, le plan de développement de la zone agricole de la municipalité régionale de comté concernée.

En ce sens, le présent guide a été conçu pour faciliter le travail des commissaires pour les décisions de la CPTAQ.

NOTRE PDZA, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS.

Notre plan de développement de la zone agricole a été développé en tenant compte des autres obligations d'aménagement et de planification de la MRC. Ainsi, les pôles d'excellence identifiés, soit les Énergies renouvelables, le Tourisme Aventure-Nature et les Agricultures innovantes ont été considérés dans la préparation du PDZA. Plus encore, nous avons également pris en considération les priorités du territoire que sont le maintien et le développement des services de proximité et l'attractivité des différents milieux.

Les valeurs du PDZA de la MRC de Témiscamingue sont : l'entrepreneuriat, l'innovation, le savoir-faire, l'épanouissement et le respect. Dans ses décisions concernant le Témiscamingue, la CPTAQ doit faire siennes ces 5 valeurs. La CPTAQ doit aussi tenir compte des opportunités comme le développement des formes innovantes de production, la diversité des productions et des méthodes de produire, la disponibilité des terres, le grand potentiel de développement du Témiscamingue et la nécessité de former et d'attirer de la main-d'œuvre. C'est dans cet esprit et pour ces raisons que, dans l'étude des demandes provenant du Témiscamingue, nous demandons à la CPTAQ de tenir compte :

1. Du besoin d'appuyer toute forme d'agriculture, y compris les fermes non conventionnelles et les projets agricoles en démarrage, l'agriculture à temps partiel, la possibilité de mettre en place de nouvelles initiatives et des projets pilotes. La consolidation de l'industrie agricole traditionnelle ne doit pas limiter le développement de nouvelles productions ni de projets qui, à première vue, peuvent sembler non rentables ou non durables dans le temps, alors qu'ils le seront au final. L'agriculture qui se pratique ici n'est pas la même que dans la vallée du Saint-Laurent. L'occupation du territoire est un enjeu important;

2. Du caractère conciliant du schéma d'aménagement de la MRC envers l'agriculture, qui établit une distance séparatrice fixe de 37 mètres pour un grand nombre d'élevages et qui n'impose aucune distance séparatrice pour les immeubles protégés (exemple : commerces);



3. De la possibilité de développer des activités résidentielles, commerciales et/ou industrielles en zone agricole qui vont être complémentaires à l'agriculture. Exemple : un agriculteur qui ajoute un restaurant, des logements ou un camping pour recevoir les touristes ou la population locale. L'agrotourisme, la transformation à la ferme et la multifonctionnalité de la zone agricole doivent être encouragés. Ces activités complémentaires à l'agriculture doivent appuyer et pérenniser l'activité agricole. Toutefois, l'activité agricole doit demeurer présente et importante. Aussi une cohabitation harmonieuse avec les exploitations agricoles (petites et grosses) à proximité reste indispensable;
4. Du soutien indispensable à apporter aux services de proximité, aux commerces et industries existantes, lorsqu'une expansion de leurs activités est nécessaire en zone agricole. Le Témiscamingue est un milieu rural. Lorsqu'un service, un commerce ou une industrie ferme, il n'est souvent pas remplacé. Lorsqu'il est remplacé, il doit absolument être soutenu, même si cela peut signifier une perte de territoire agricole;
5. De la nécessité de cohérence. Le schéma d'aménagement de la MRC a été révisé en 2012. De nouvelles affectations du territoire y apparaissent (agricole intensif et agroforestier). Dépendamment de la municipalité, la CPTAQ utilise l'ancienne version ou la version à jour des affectations. Les nouvelles affectations (2012) ont été jugées conformes aux orientations gouvernementales par tous les ministères, incluant la CPTAQ. La CPTAQ doit utiliser la version la plus à jour pour rendre des décisions;
6. Que les demandes qui concernent les droits acquis existants (par exemple, les maisons ou les commerces qui existaient lors de la mise en place de la zone agricole) soient acceptées. Lorsque des droits acquis sont reconnus sur un terrain et que ce terrain est occupé par un bâtiment, un stationnement et d'autres installations, personne ne souhaite reconverter ce terrain en agriculture;
7. Que toute décision doit être rendue au maximum huit mois après le dépôt de la demande sur justification du promoteur ou de la municipalité, la CPTAQ devrait pouvoir développer une procédure accélérée pour les projets urgents;
8. Que, pour les demandes d'exclusion, la CPTAQ accepte de négocier le retour en zone agricole d'un terrain, en échange de l'exclusion demandée;
9. De tenir ses rencontres/audiences publiques au Témiscamingue et, autant que possible, dans la municipalité concernée;
10. Que pour rendre ses décisions, la CPTAQ ne se limite pas aux photos aériennes, mais qu'elle utilise aussi d'autres informations, lui permettant de mieux apprécier la réalité et les particularités locales;
11. Que toute décision issue du Témiscamingue soit rendue par un commissaire rural basé en Abitibi-Témiscamingue. Son rôle serait aussi de faire connaître la ruralité auprès de la CPTAQ et de préparer le milieu à une véritable décentralisation. Cette mesure permettrait d'accélérer le traitement des demandes et de faire valoir nos particularités.

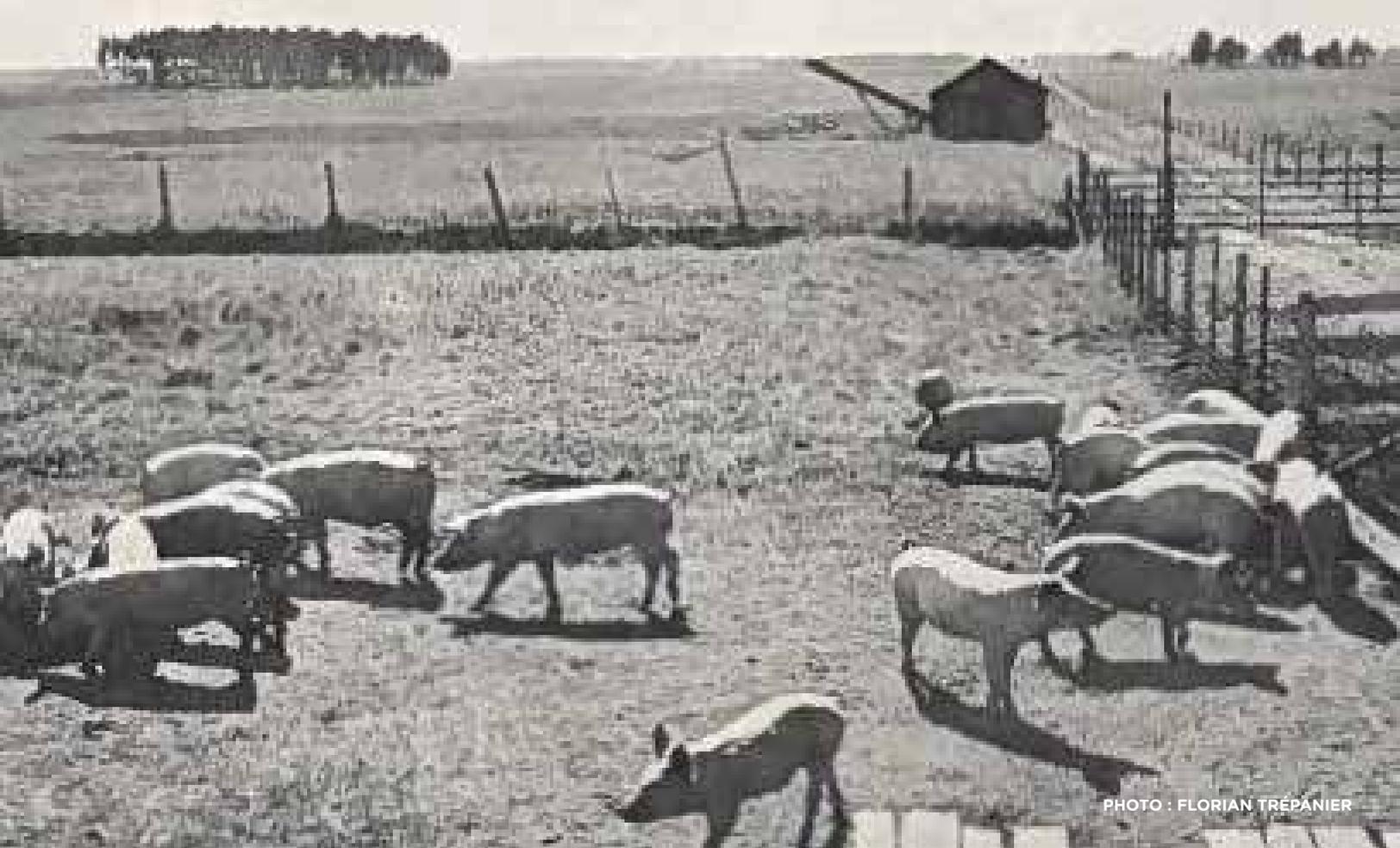


PHOTO : FLORIAN TRÉPANIÉ



PHOTO : MAGELLA LAFERRIÈRE



PHOTO : CLAUDE JACQUES



PHOTO : ALBERT RANNOU



PHOTO : MARIANNE LANDRY



Témiscamingue
Là où on vit